

Une opération sécuritaire d'envergure à Oran : 61 ressortissants marocains interpellés dans le démantèlement d'un réseau international P 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 12 octobre 2026 / N° 1443 / PRIX 20 DA



Rencontre
Tebboune-Patronat,
ce mercredi
Le chef de l'État à
l'écoute des acteurs
économiques P 2

L'Algérie promeut une vision africaine commune

LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ, UN IMPÉRATIF DE JUSTICE ET D'ÉQUITÉ

L'Algérie réaffirme son engagement en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU fondée sur une représentation plus équitable des régions du monde, notamment de l'Afrique. À travers une position africaine commune, elle plaide pour un système multilatéral plus juste et plus représentatif. P 3



Sahara occidental, l'impasse diplomatique persiste

LE BRIEFING DE DE MISTURA RÉVÈLE LES FAILLES DU RÉCIT MAROCAIN

P 4



Chercheurs les plus influents
au monde en 2026
45 ALGÉRIENS
DANS LE CLASSEMENT
« STANFORD-ELSEVIER »

P 5

Coopération algéro-russe

LA TECHNOLOGIE PLUTÔT QUE LES PRODUITS FINIS

La coopération entre l'Algérie et la Russie devrait s'orienter davantage vers le transfert de technologie, le développement de solutions communes et la formation des compétences locales, plutôt que de se limiter à la fourniture de produits finis. P 4



Modernisation des infrastructures militaires
Chanegriha inaugure le nouveau siège d'une unité de la 3^e Région militaire

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, a présidé hier la cérémonie d'inauguration du nouveau siège d'une unité de la 3^e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). À l'issue de la cérémonie d'accueil, le général d'armée a suivi un exposé détaillé sur le projet, présenté par les responsables chargés de sa réalisation, avant d'effectuer une visite des nouvelles infrastructures. Ces installations sont destinées à « contribuer à la mise à disposition des conditions professionnelles et de vie adéquates aux personnels de cette unité, leur permettant d'accomplir parfaitement les missions qui leur sont assignées », souligne le communiqué. À cette occasion, Saïd Chanegriha a également rencontré les cadres présents et leur a donné plusieurs orientations et instructions. Celles-ci portent notamment sur la nécessité de préserver cette infrastructure, de redoubler d'efforts dans l'exécution du programme de préparation au combat et de maintenir la disponibilité opérationnelle au plus haut niveau. Le chef d'état-major a ensuite signé le livre d'or de l'unité, conclut la même source.

Imprimeries publiques et ALPAP
Bouslimani exige des mesures de redressement économique

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé hier une séance de travail avec les principaux cadres dirigeants des imprimeries publiques et de l'Entreprise algérienne du papier (ALPAP). Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, le ministre a suivi un exposé consacré à la situation de ces entreprises, à leurs difficultés financières, aux contraintes liées à leur gestion ainsi qu'aux défis auxquels elles sont confrontées. Plusieurs propositions et solutions visant à remédier à cette situation ont également été présentées, indique un communiqué du ministère de la Communication. À cette occasion, Mohamed Bouslimani a exhorté les responsables des imprimeries publiques et de l'ALPAP à intensifier leurs efforts afin d'améliorer la situation financière de leurs entreprises et de renforcer leur performance économique. Il a notamment insisté sur la nécessité de diversifier et d'élargir leurs activités, tout en apportant des réponses aux difficultés financières soulevées, dans le respect des lois et règlements en vigueur, précise la même source.

R. N.

RENCONTRE TEBBOUNE – PATRONAT, CE MERCREDI
Le chef de l'État à l'écoute des acteurs économiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réunit ce mercredi les représentants du patronat pour examiner les perspectives de développement de l'économie nationale et les moyens de renforcer la contribution des entreprises à la croissance, à l'investissement et à la diversification économique. Cette rencontre constitue une nouvelle occasion de mobiliser les acteurs économiques autour des ambitions nationales et des objectifs de création de richesse et d'emplois.

PAR NOURREDINE B

La troisième rencontre entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et les représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) se tiendra ce mercredi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à l'initiative de cette organisation patronale. Elle fait suite aux éditions de 2023 et de 2025. Pour mesurer l'importance de ce rendez-vous, il convient de rappeler que la première rencontre s'était tenue dans le cadre des Journées de l'entrepreneuriat, tandis que la deuxième avait été davantage axée sur l'investissement, la compétitivité et le développement des exportations hors hydrocarbures. Ce triptyque constitue un levier essentiel pour atteindre l'objectif de diversification de l'économie nationale. À ces priorités se sont progressivement ajoutés d'autres objectifs complémentaires, notamment la croissance, la création d'emplois et la production de richesse. Dans cette perspective, la mobilisation du tissu entrepre-



neurial autour de ces ambitions apparaît désormais primordiale, voire incontournable, selon plusieurs observateurs. Sous cet angle, l'année 2027 s'annonce déjà comme une étape charnière pour l'économie nationale. À ce propos, il convient de rappeler que le président Tebboune avait réitéré son ambition de porter le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie à 400 milliards de dollars à la fin de l'année en cours, ou au plus tard au premier trimestre de 2027. Il s'était exprimé en ce sens lors de sa dernière rencontre avec les re-

présentants de la presse nationale, le 3 octobre dernier. À cette occasion, le président de la République avait également mis en avant les avancées réalisées sur le plan macroéconomique. Il avait estimé que la croissance économique pourrait atteindre 4 %, voire 4,1 % ou 4,2 %, tandis que l'activité hors hydrocarbures devrait progresser de 5 %. Au regard de ces ambitions, le secteur productif, public comme privé, est appelé plus que jamais à accompagner et à consolider la dynamique de développement économi-

que nationale, notamment à travers la valorisation du potentiel productif algérien, soulignent des experts. En tout état de cause, cette prochaine rencontre entre le président de la République et le patronat devrait permettre d'aborder plusieurs dossiers stratégiques, notamment l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'investissement. Autant de leviers essentiels pour accompagner les orientations économiques du pays et concrétiser ses ambitions de croissance et de diversification. ■

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
L'Algérie mise sur les énergies renouvelables et l'hydrogène propre

PAR MAHREZ Z.

L'Algérie poursuit le développement de ses capacités en énergies renouvelables, avec un objectif de 15 gigawatts (GW) à l'horizon 2035, souligne le premier rapport annuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) consacré à l'environnement, au climat et au développement durable. Le document rappelle que plus de 3 GW de capacités renouvelables ont déjà été réalisés. Le rapport fait état d'un programme solaire de 3,2 GW, réparti sur 22 centrales, dont la réalisation est en cours. « En avril 2026, deux centrales photovoltaïques totalisant 400 mégawatts (MW) ont été mises en service », souligne l'OPEP, qui précise que plus de 1,4 GW de capacités supplémentaires devaient être progressivement

mis en service au cours de l'année 2026. Selon le document, l'Algérie développe également des projets de production et d'exportation d'hydrogène propre. Le pays ambitionne d'exporter entre 30 et 40 térawattheures (TWh) par an vers l'Europe à l'horizon 2040, en s'appuyant sur des projets pilotes et la coopération internationale. Le rapport cite par ailleurs les programmes d'énergies renouvelables hors réseau destinés aux zones éloignées, ainsi qu'un programme d'efficacité énergétique couvrant les bâtiments, les transports et l'industrie. Celui-ci vise, d'ici à 2030, des économies de 63 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) et l'évitement d'environ 193 millions de tonnes de CO₂. Parmi les mesures recensées figure également un programme de reboisement portant sur 520 000 hectares. Le document men-

tionne, en outre, l'objectif de ramener le torchage du gaz à moins de 1 % d'ici à 2030. Sur le plan institutionnel, le rapport rappelle que l'Algérie a créé son Agence nationale des changements climatiques en 2005. Il souligne également que le Plan national climat prévoit des mesures d'adaptation, notamment dans les domaines de la gestion de l'eau et de la lutte contre la désertification. Par ailleurs, l'Algérie figure parmi une trentaine de pays ayant présenté, en 2026, une revue nationale volontaire dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable. Plus globalement, cette première édition du rapport annuel 2026 de l'OPEP sur l'environnement, le climat et le développement durable relève que des évaluations récentes font état de progrès dans la réduction des

émissions mondiales et la promotion du développement durable. Elle souligne toutefois que l'ampleur des défis environnementaux impose une coopération internationale tenant compte des réalités et des besoins énergétiques propres à chaque pays. Le rapport met également en avant l'engagement de l'OPEP et de ses États membres dans ce domaine, antérieur à la création de certaines instances multilatérales spécialisées. Dans l'avant-propos, le secrétaire général de l'OPEP, Hitham Al Ghais, souligne que « les circonstances propres à chaque pays doivent déterminer sa trajectoire énergétique durable ». Il estime ainsi que l'approche de chaque pays doit être « comprise, respectée et soutenue », à condition que celui-ci contribue équitablement à relever les défis mondiaux. ■



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

L'ALGÉRIE PROMEUT UNE VISION AFRICAINE COMMUNE

La réforme du Conseil de sécurité, un impératif de justice et d'équité

L'Algérie réaffirme son engagement en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU fondée sur une représentation plus équitable des régions du monde, notamment de l'Afrique. À travers une position africaine commune, elle plaide pour un système multilatéral plus juste et plus représentatif, où le continent puisse pleinement participer aux décisions internationales, conformément à ses aspirations légitimes.

PAR NASSIM TERKI

La réforme du Conseil de sécurité des Nations unies demeure une priorité pour l'Union africaine, qui entend faire valoir ses droits et mettre fin à ce qu'elle considère comme une injustice historique. C'est dans cette perspective que le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a pris part, hier, à la 14e réunion ministérielle du Comité des Dix (C-10), chargé de défendre la position africaine sur cette réforme. Les discussions ont porté sur l'évolution des négociations intergouvernementales et sur la nécessité de préserver l'unité de la position africaine. Pour les membres du comité, la cohésion demeure essentielle afin de défendre les intérêts du continent et de renforcer le poids de ses revendications dans les négociations internationales. Cette démarche s'appuie sur deux textes de référence, à savoir la Déclaration de Syrte et le Consensus d'Ezulwini. Les responsables africains ont réaffirmé leur attachement à ces textes, tout en soulignant l'importance de poursuivre les concertations au sein du C-10. L'enjeu est de préserver une position commune dans les négociations portant sur la réforme d'un organe central du système des Nations unies. Au-delà de la coordination entre les pays africains, les participants ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts diplomatiques afin de rallier de nouveaux soutiens à leur démarche. L'objectif est d'obtenir une représentation juste et équitable de l'Afrique au Conseil de sé-



curité, pour permettre au continent de participer pleinement aux décisions relatives à la paix et à la sécurité internationales. Lors de son intervention, Ahmed Attaf a souligné « la nécessité de poursuivre le travail diplomatique et de renforcer la mobilisation internationale autour des aspirations africaines ». Pour l'Algérie, la défense de cette revendication s'inscrit dans une démarche collective visant à garantir au continent une place à la hauteur de son rôle dans la gouvernance mondiale. Les travaux ont été sanctionnés par l'adoption du « Document de Tripoli »,

qui réaffirme la position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité et souligne l'impératif de mettre fin à l'injustice historique dont le continent estime être victime. À travers ce document, le C-10 réaffirme ainsi la détermination des pays africains à maintenir une position unifiée dans les négociations. La poursuite des concertations et la mobilisation des partenaires internationaux demeurent au cœur de cette démarche, avec pour objectif une représentation africaine plus juste et plus équitable au sein du Conseil de sécurité. ■

FORUM DES ONG À DAKAR

Le CNDH consolide son ancrage dans le dialogue africain



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a participé au Forum des organisations non gouvernementales (ONG), organisé du 8 au 10 octobre à Dakar, au Sénégal, en prévision de la 89e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), indique dimanche un com-

munié du Conseil. La présidente du CNDH, Maya Sahli-Fadel, a pris part à cette rencontre aux côtés de Maatouk Samoune, président de la commission permanente de la société civile du Conseil, précise la même source. Ce forum a constitué une occasion de renforcer le dialogue avec les acteurs africains, d'échanger les expertises et

de consolider la coopération en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme sur le continent. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence de l'Algérie au sein des instances et des forums africains dédiés à la défense et à la promotion des droits de l'Homme.

R. N.

Éditorial L'EXPRESS

L'APPEL D'ALGER

PAR MAHDI B.

Deux événements diplomatiques et géopolitiques majeurs marquent ce début de semaine. Le premier concerne l'intensification des combats au Yémen et leurs répercussions sur l'Arabie saoudite, chef de file de la coalition soutenant le gouvernement yéménite face aux Houthis, appuyés par l'Iran. Une escalade qui risque de plonger la région dans un embrasement sans précédent, avec la perspective d'une intervention militaire américaine. Le second événement porte sur l'appel africain, auquel l'Algérie apporte un engagement de premier plan, en faveur d'une réforme urgente du Conseil de sécurité des Nations unies. La participation du chef de la diplomatie algérienne aux travaux de la 14e réunion ministérielle du Comité des Dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (C-10), consacrée à la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, confirme la détermination de l'Algérie et la constance de son engagement en faveur de cette réforme. Celle-ci apparaît d'autant plus urgente au regard des crises géopolitiques actuelles et des tensions qui se profilent, dans un contexte marqué par la multiplication des conflits armés et la persistance de situations injustes, à l'image de la question palestinienne et de la tragédie qui se poursuit à Ghaza, sur fond d'impuissance du Conseil de sécurité. L'Algérie ne cesse de réclamer une réforme susceptible de renforcer la représentation des pays africains et de donner davantage de poids aux États dont la voix demeure trop souvent marginalisée dans les grandes décisions internationales. Elle entend ainsi contribuer à l'émergence d'un ordre multilatéral plus équitable, dans lequel les rapports de force militaires, politiques et économiques ne sauraient dicter seuls le cours des événements. La situation explosive qui prévaut actuellement dans la péninsule Arabique illustre, à bien des égards, les limites du système international actuel. Depuis la reprise des combats à la mi-septembre, les affrontements entre les forces gouvernementales yéménites, soutenues par Riyad, et les Houthis se sont intensifiés, donnant lieu à des bombardements de part et d'autre de la frontière et faisant des victimes civiles dans les deux pays, dont une ressortissante algérienne à Riyad. Du côté saoudien, le ton est sans équivoque. « Nous menons des opérations à grande échelle visant les effectifs et les capacités des Houthis au Yémen », a annoncé, samedi 10 octobre, sur le réseau social X, le porte-parole de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, Turki Al-Maliki. La coalition « s'emploie à démanteler et à détruire le réseau de missiles balistiques » des Houthis et « fournit un appui aérien vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux forces armées du Yémen », a-t-il précisé. La recrudescence des combats ces derniers jours fait suite à la prise, par les Houthis, du littoral bordant la mer Rouge, à l'issue d'une offensive éclair. Parallèlement aux frappes houthis contre l'Arabie saoudite, les affrontements se poursuivent au Yémen. Plus de 400 morts auraient été enregistrés depuis le lancement, lundi, de l'opération « Aube du Yémen » par les forces gouvernementales, avec l'appui de l'aviation militaire saoudienne. La situation dans la région, et plus particulièrement autour du détroit de Bab El-Mandeb, devient ainsi préoccupante à plusieurs égards. Ce passage stratégique, qui relie la mer Rouge au golfe d'Aden et constitue une voie essentielle pour le commerce maritime mondial, occupe une place déterminante dans les échanges entre l'Asie, l'Europe et les marchés énergétiques internationaux. Toute perturbation de la navigation dans cette zone est susceptible d'avoir des répercussions considérables sur les approvisionnements et les échanges commerciaux. La maîtrise de cet espace maritime constitue donc un enjeu stratégique majeur pour les acteurs régionaux et internationaux. Dans ce contexte, l'Arabie saoudite et ses alliés sont confrontés à une équation complexe, alimentant les craintes d'une intervention américaine directe dans le conflit. L'attaque menée samedi contre l'aéroport de Riyad pourrait, selon certaines analyses, accélérer une éventuelle décision de Washington, allié traditionnel de Riyad, de s'impliquer militairement. C'est précisément le risque d'un nouvel enlèvement qui inquiète les observateurs. Une intervention extérieure pourrait élargir le théâtre des affrontements et prolonger un conflit qui a déjà lourdement pénalisé la population yéménite, éprouvée par des années de guerre. Dans ce contexte, l'appel de l'Algérie à une réforme du Conseil de sécurité prend une résonance particulière. Alger plaide pour un système international capable de faire davantage entendre la voix des pays les moins influents et de garantir une réponse plus équitable aux crises. La réforme de cette instance ne saurait, à elle seule, résoudre les conflits, mais elle constitue, aux yeux de ses défenseurs, un levier essentiel pour renforcer la représentativité et la légitimité de la gouvernance mondiale. Face à l'escalade, l'Algérie a condamné l'attaque au missile survenue samedi, qui a coûté la vie à une ressortissante algérienne, et exprimé son soutien à l'Arabie saoudite. Elle a également « réaffirmé son attachement profond à la sécurité et à l'intégrité de ses ressortissants » et appelé « à l'arrêt immédiat de ces agressions ainsi qu'à éviter toute action de nature à exacerber la situation et à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité dans la région », selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

La technologie plutôt que les produits finis

La coopération entre l'Algérie et la Russie devrait s'orienter davantage vers le transfert de technologie, le développement de solutions communes et la formation des compétences locales, plutôt que de se limiter à la fourniture de produits finis. Cette approche permettrait de renforcer les capacités technologiques nationales et d'ouvrir des perspectives de partenariat sur les marchés africains.

Alexei Kotchichkov, conseiller à l'ambassade de Russie en Algérie, cité par le journal El Khabar, a qualifié le recours aux technologies russes de « véritable socle fiable pour un développement souverain ». Lors d'une rencontre organisée en fin de semaine par le comité médiatique du sommet Russie-Afrique, il a indiqué que plusieurs solutions technologiques russes étaient déjà déployées dans différents secteurs des infrastructures et de l'administration publique, garantissant, selon lui, un niveau de sécurité et d'autonomie difficile à assurer par d'autres fournisseurs étrangers. Le diplomate a souligné que les expériences développées en Algérie pourraient également bénéficier à la Russie dans le cadre de sa coopération avec d'autres pays africains. Il a estimé que les deux parties devraient notamment œuvrer à l'adaptation de leurs cadres réglementaires, alors que les technologies de l'intelligence artificielle s'imposent progressivement dans de nombreux domaines. De son côté, Alexei Chatilov, représentant commercial de la Russie en Algérie, a présenté les solutions que les entreprises russes souhaitent proposer à leurs partenaires algériens. Celles-ci couvrent notamment la protection des infrastructures informatiques critiques, la cybersécurité, les transports, les vil-

les intelligentes, l'enseignement numérique ainsi que les secteurs financier et bancaire. Il a expliqué que les sanctions et les évolutions géopolitiques avaient conduit la Russie à développer ses propres plateformes technologiques indépendantes, désormais proposées à ses partenaires algériens. L'un des objectifs de cette coopération est d'accompagner l'Algérie dans le développement d'un opérateur national et d'un écosystème intégré de développement technologique. Cette démarche permettrait non seulement de déployer des solutions adaptées aux besoins du marché national, mais également de favoriser un accès conjoint aux marchés d'autres pays africains. Pour sa part, Edouard Cheremetsev, vice-ministre russe de l'Énergie, a indiqué que des centaines de projets faisant appel à l'intelligence artificielle étaient en cours de réalisation dans le secteur russe des hydrocarbures et de l'énergie. Ces initiatives s'accompagnent de la création de centres de compétences spécialisés et de la formation de ressources humaines dans le domaine des technologies de l'information. Il a invité les partenaires algériens à tirer profit de cette expérience, en privilégiant l'adaptation des technologies aux besoins nationaux, le développement des compétences locales, la formation de spécialistes et la réali-



sation de projets communs, plutôt que la seule acquisition de solutions prêtes à l'emploi. Le responsable russe a également souligné que la souveraineté technologique reposait sur la capacité à développer de manière autonome les technologies essentielles, à protéger les infrastructures stratégiques et à prendre des décisions conformes aux intérêts nationaux. Les représentants russes ont par ailleurs fait état de plusieurs initiatives destinées à renforcer la

coopération bilatérale dans le domaine technologique. Ils ont notamment évoqué la visite effectuée cette année en Russie par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que les programmes de formation en cybersécurité organisés en Algérie et la préparation de nouvelles actions destinées à former des spécialistes. Ils ont également relevé que les technologies nucléaires du groupe public

Rosatom pourraient contribuer à répondre aux besoins énergétiques des centres de données et des infrastructures dédiées à l'intelligence artificielle. Ces déclarations interviennent à l'approche du troisième sommet Russie-Afrique, prévu les 28 et 29 octobre 2026 à Moscou. Les technologies numériques, l'intelligence artificielle et les systèmes de paiement autonomes figurent parmi les domaines prioritaires inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre. **Y. R.**

SAHARA OCCIDENTAL, L'IMPASSE DIPLOMATIQUE PERSISTE

Le briefing de De Mistura révèle les failles du récit marocain

Le briefing présenté le 8 octobre par l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, devant le Conseil de sécurité, remet en lumière les difficultés persistantes du processus politique. Malgré les différentes initiatives diplomatiques engagées, les divergences entre les parties demeurent profondes, tandis que le projet d'autonomie proposé par le Maroc reste une option soumise à discussion, et non un accord définitif. Les trois cycles de discussions organisés à Washington et à Madrid n'ont pas permis de rapprocher suffisamment les positions pour dégager une issue consensuelle. Cette situation illustre la complexité d'un conflit dont le règlement ne saurait se limiter à la promotion d'une proposition particulière. Au centre des efforts des Nations unies demeure une question fondamentale : garantir au peuple sahraoui le droit de choisir librement son avenir, conformément au principe de l'autodétermination. Présenté par Rabat comme une perspective de règlement, le projet d'autonomie ne bénéficie pas, à ce stade, d'une acceptation définitive de l'ensemble des parties. Le document marocain, dont la version évoquée compte une quarantaine de pages, constitue une base de discussion parmi les éléments examinés dans le cadre des démarches diplomatiques. Son examen par les interlocuteurs internationaux ne signifie donc pas qu'il a été approuvé ni qu'il peut se substituer à un règlement négocié. L'enjeu dépasse ainsi le contenu d'un document ou les mo-



dalités d'une éventuelle organisation institutionnelle du territoire. Il concerne la nature même du processus politique et la place accordée à la volonté des Sahraouis. Pour que toute solution soit crédible, leur choix doit pouvoir s'exprimer librement, sans qu'une option soit écartée avant même l'aboutissement des négociations. Au-delà des divergences politiques, la question des garanties demeure déterminante. Toute proposition d'autonomie devrait préciser les compétences des institutions locales, leur marge de décision et les mécanismes permettant d'assurer leur fonctionnement effectif. Des engagements clairement définis et des garanties internationales seraient également nécessaires pour prévenir toute remise en cause ultérieure des dispositions convenues. Le dossier des réfugiés sahraouis constitue, lui aussi, une dimension incontournable des négociations. La recherche d'une solution durable implique de prendre en considération leurs droits, leur sécurité et leur volonté, notamment

concernant les conditions d'un éventuel retour. Cet aspect humanitaire ne peut être dissocié de la recherche d'un règlement politique global. Dans ce contexte, le Front Polisario conserve sa liberté d'appréciation à l'égard des propositions avancées. Sa participation aux discussions ne saurait être interprétée comme une adhésion préalable au plan marocain ou comme un renoncement à l'objectif de l'indépendance. La négociation suppose l'examen des différentes possibilités, mais elle ne préjuge pas, à elle seule, de l'issue du processus. Sur le plan humanitaire, le Front Polisario a également fait part de sa disponibilité à coopérer avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au sujet de visites volontaires à Laâyoune et à Dakhla. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la coopération humanitaire et ne modifie pas, en elle-même, les positions relatives au statut du territoire. En appelant les parties, notamment le Maroc et le Front Polisario, à faire preuve de souplesse, Staffan de Mistura a sou-

ligné la nécessité de poursuivre les efforts en vue d'une issue politique. Toutefois, la recherche de compromis ne peut faire abstraction du cadre juridique dans lequel s'inscrit la question du Sahara occidental, considéré par les Nations unies comme un territoire non autonome. La relance des discussions exige donc de dépasser les positions qui empêchent l'émergence d'un terrain d'entente, sans préjuger du résultat final. L'appel au dialogue ne signifie pas que les parties doivent accepter par avance une solution déterminée, mais qu'elles doivent poursuivre les échanges dans le respect des principes qui fondent le processus de règlement. L'impasse actuelle souligne, par ailleurs, les limites des initiatives diplomatiques lorsqu'elles ne débouchent pas sur des avancées concrètes. Les réunions successives ne peuvent constituer une fin en soi. Leur utilité dépend de leur capacité à rapprocher les positions, à préci-

ser les garanties nécessaires et à créer les conditions d'un règlement accepté par les parties concernées. Le briefing du 8 octobre remet ainsi au premier plan les questions qui continuent de structurer le dossier sahraoui : la portée du projet d'autonomie marocain, les garanties d'un éventuel accord, la situation des réfugiés et, surtout, les modalités d'exercice du droit à l'autodétermination. Tant que ces questions resteront sans réponse consensuelle, le processus politique demeurera confronté à des obstacles majeurs. La recherche d'une issue durable passe par des négociations substantielles, des garanties crédibles et une prise en compte effective des aspirations du peuple sahraoui. L'objectif reste de parvenir à un règlement politique conforme au cadre onusien, sans considérer qu'une proposition soumise à discussion constitue, à elle seule, une solution définitivement acquise. ■

Grève de la faim : les détenus de Gdeim Izik sonnent l'alarme

L'Organisation internationale pour les droits humains (ISHR) a alerté, le 30 septembre 2026, sur la reprise de la grève de la faim par Naâma Asfari et huit autres militants sahraouis détenus dans le cadre de l'affaire de Gdeim Izik. L'organisation appelle les autorités marocaines à protéger leur vie et leur intégrité physique et à appliquer les décisions et recommandations des mécanismes des Nations unies. Les inquiétudes concernant leurs conditions de détention, leur état de santé et les allégations de mauvais traitements soulignent l'urgence de garanties concrètes, d'un suivi médical indépendant et d'un contrôle international effectif. Cette situation remet au premier plan la question du respect des droits humains des prisonniers sahraouis et la nécessité de donner une suite concrète aux recommandations internationales.

MOHAMED HATTAB SUR LA MÉDECINE DU TRAVAIL :

« Un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat »

« La médecine du travail ne doit pas se limiter aux examens médicaux périodiques, mais doit constituer un outil efficace afin de protéger la santé du travail, anticiper les risques professionnels et contribuer à assurer un environnement de travail sain et sûr. La protection de la santé des travailleurs et la prévention des maladies professionnelles constituent « un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat », a indiqué le ministre du Travail de l'emploi et de la sécurité sociale Mohamed Hattab.

PAR MERIEM K.

Mohamed Hattab, a présidé, hier, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'activité de l'entreprise de médecine du travail (PRESTIMED), au cours de laquelle il a souligné la nécessité de donner un nouvel élan à l'activité de cette entreprise en adoptant une approche de gestion plus efficace, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et de responsables de l'entreprise, a été l'occasion de « passer en revue les missions évoluées à l'entreprise en matière de prévention sanitaire en milieu professionnel, notamment le suivi médical des travailleurs, les examens médicaux périodiques, les visites médicales d'embauche et de reprise du travail, ainsi que l'accompagnement des employeurs dans l'amélioration des conditions de travail et la prévention des maladies professionnelles », précise la même source. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de « donner un nouvel élan à l'activité de l'entreprise, à travers l'adoption d'une appro-

che de gestion plus efficace, fondée sur l'amélioration de la qualité des prestations médicales, l'élargissement de leur accès et le renforcement de la présence de l'entreprise auprès des différents organismes employeurs, notamment ceux qui ne disposent pas de leurs propres services de médecine du travail ». Il a également donné des instructions visant à « renforcer les capacités organisationnelles et techniques de l'entreprise, à optimiser l'exploitation de ses ressources humaines et matérielles et à développer les mécanismes de coordination avec les différents acteurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, tout en accordant un intérêt particulier à la prévention et au dépistage précoce des maladies liées à l'activité professionnelle ». Affirmant que la médecine du travail ne doit pas se limiter aux examens périodiques mais constituer un véritable outil de protection et d'anticipation des risques, M. Hattab rejoint la vision développée en avril dernier par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène. Ce dernier avait en effet souligné que la médecine du travail n'est plus une activité d'appoint, mais un pilier stratégique



face aux maladies chroniques qui pèsent lourdement sur la santé publique et l'économie nationale. Dans la continuité de cette orientation globale, le ministre a appelé les responsables de PRESTIMED à adopter « une vision claire en matière de développement, reposant sur la modernisation des méthodes de gestion, l'amélioration de la qua-

lité des performances et l'élargissement des partenariats avec les entreprises économiques publiques et privées, de manière à renforcer le rôle de l'entreprise dans le système national de prévention sanitaire en milieu professionnel ». Au terme de la réunion, le ministre a rappelé que la protection de la santé des travailleurs et la prévention des

maladies professionnelles constituent « un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat », soulignant que « la prochaine étape exige davantage de sérieux, d'engagement et d'efficacité dans la performance, afin d'améliorer les prestations de médecine du travail et d'ancrer la culture de la prévention au sein des entreprises économiques ». ■

COUVERTURE EN FIBRE OPTIQUE

Le cap des 4 millions d'abonnés franchi



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, hier, au siège d'Algérie Télécom, une cérémonie marquant l'atteinte du seuil des quatre millions d'abonnements à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH). Dans un exposé présenté à cette occasion, le ministre a indiqué « qu'en juin 2020, le nombre d'abonnements ne dépassait pas 53.000, avant de passer à près de 1,08 million à fin 2023, puis à 1,7 million à fin 2024, pour arriver à 2,6 millions en décembre 2025, avant d'atteindre le seuil des quatre millions au début du mois d'octobre 2026 », le nombre d'abonnements ayant été multiplié par plus de 75 en six ans. Les neuf (9) premiers mois de l'année 2026 ont été marqués par « un rythme exceptionnel », avec le raccordement de « 1,4 million de foyers à la FTTH », a-t-il relevé, soulignant que l'extension du réseau s'est accompagnée d'une « amélioration tangible » de l'accessibilité financière des services Internet, le tarif

mensuel de l'offre proposant un débit d'au moins 100 mégabits par seconde étant passé de 9.999 DA en 2020 à 2.400 DA actuellement, soit « une baisse de 76 % ». Dans ce contexte, M. Zerrouki a souligné que ces avancées s'inscrivent dans le cadre de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer les infrastructures et à améliorer les services, affirmant que « la valeur des réalisations ne se mesure pas uniquement aux chiffres, mais également aux possibilités accrues qu'elles offrent à l'étudiant en matière d'apprentissage, aux capacités de l'entreprise à être plus compétitive et à l'administration de rapprocher davantage ses services du citoyen ». Il a également rappelé que la fibre optique constitue « un socle essentiel pour les services publics numériques, la diversification économique et la souveraineté numérique, ainsi qu'une infrastructure ouvrant la voie aux applications de demain, de l'enseigne-

ment numérique et des services Cloud, en passant par l'intelligence artificielle ». Pour ce qui est des objectifs futurs fixés, le ministre a indiqué qu'ils consistent à « dépasser les 4,4 millions d'abonnements avant la fin de l'année 2026, puis à raccorder 300.000 foyers supplémentaires au cours du premier trimestre 2027 », ce qui coïncide avec le parachèvement de la transition des réseaux en cuivre vers la fibre optique et la poursuite du développement des capacités de raccordement international et des réseaux d'accès nationaux, soulignant que « la qualité du service et la satisfaction du citoyen demeurent en tête des priorités ». Le ministre a tenu à exprimer sa considération aux travailleurs d'Algérie Télécom et à ses équipes techniques, ainsi qu'aux 4.400 entreprises sous-traitantes et aux autorités locales, pour leur accompagnement de l'opération de raccordement à la fibre optique, ajoutant que « les 4 millions d'abonnements ne sont pas une fin en soi, mais une étape dans un processus plus vaste, qui consiste à passer de la généralisation de la connectivité à celle des opportunités, et du déploiement du réseau à la maximisation de son impact ». Pour sa part, le PDG d'Algérie Télécom, Abdelghani Aït Saïd, considère que la généralisation du réseau de fibre optique à travers le territoire national constitue une étape importante dans le parcours de l'entreprise, réitérant l'engagement de celle-ci à accompagner la stratégie définie par le ministère de la Poste et des Télécommunications en matière de connectivité, de généralisation du service de fibre optique et de développement de l'économie numérique. A cette occasion, le quatre-millionième abonné, originaire de la wilaya de Tipaza, a été honoré, ainsi que l'agent commercial et l'agent technique ayant procédé à son raccordement à la fibre optique. ■

Chercheurs les plus influents au monde en 2026 45 algériens dans le classement « Stanford-Elsevier »

Quarante-cinq chercheurs algériens figurent dans le classement « Stanford-Elsevier » des 2% de chercheurs les plus influents au monde en 2026, établi selon le critère de « l'impact scientifique sur la carrière de recherche », dont quatre figurent dans le top 10 à l'échelle maghrébine. La liste a enregistré une augmentation du nombre de chercheurs algériens recensés, passant de 38 à 45 chercheurs figurant dans la liste relative à « l'impact scientifique tout au long de la carrière », dont 4 chercheurs parmi les dix premiers au niveau maghrébin. De même, 101 algériens figurent dans la liste de « l'impact scientifique annuel », contre 80 chercheurs lors du classement précédent, dont 5 chercheurs parmi les dix premiers à l'échelle maghrébine. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a félicité, sur son compte sur les réseaux sociaux, « la communauté universitaire et de recherche pour cette réalisation scientifique exceptionnelle, traduisant une excellence scientifique ascendante et une présence croissante sur la carte de la recherche scientifique mondiale ». Il a également souligné que ce progrès « reflète le potentiel dont recèle l'université algérienne en termes de compétences scientifiques capables de contribuer à la production du savoir et à l'élargissement des horizons de l'innovation ». Se félicitant de cette « distinction méritée », M. Baddari a insisté sur « la poursuite des efforts visant à ancrer la place de l'université algérienne dans l'espace scientifique international, à renforcer son rayonnement en matière de recherche, et à faire du savoir un levier de développement national et d'édification de l'avenir ». ■

Bourse d'Alger

Les transactions en hausse de près de 70 % en septembre

FATIHA A.

Cette évolution témoigne d'une intensification des opérations sur le marché boursier national et met en évidence une accélération des échanges au cours de la période considérée. Les indicateurs mensuels font ainsi ressortir une progression à la fois en valeur et en nombre de titres échangés, reflétant un niveau d'activité supérieur à celui enregistré en août.

Selon les données relatives à l'activité mensuelle de la Bourse d'Alger, le montant global des transactions s'est établi à 1.109.985.691 dinars en septembre, contre 656.205.222 dinars au mois d'août, soit une augmentation de 69,15 %. En valeur absolue, cette évolution représente une hausse de plus de 453,7 millions de dinars en l'espace d'un mois. Cette progression notable traduit un accroissement des montants mobilisés dans le cadre des échanges réalisés sur le parquet et constitue l'un des principaux faits marquants de l'activité boursière durant cette période.

L'ampleur de cette hausse ressort davantage à travers la comparaison des deux périodes. Alors que les transactions avaient atteint environ 656,2 millions de dinars en août, elles ont dépassé le seuil du milliard de dinars en septembre, traduisant une augmentation substantielle de la valeur globale des opérations effectuées. Ce franchissement de ce seuil constitue un indicateur important de l'évolution mensuelle des échanges, même s'il reste nécessaire de disposer de données complémentaires pour déterminer les facteurs ayant contribué à cette progression.

La tendance haussière concerne également le volume des titres échangés. Le nombre total d'actions transigées est passé de 388.468 en août à 724.684 en septembre, enregistrant une progres-

L'activité du parquet de la Bourse d'Alger a enregistré une progression significative durant le mois de septembre 2026, avec une hausse marquée des montants financiers échangés et du volume des actions transigées par rapport au mois précédent.



sion de 86,55 %. En l'espace d'un mois, le volume des échanges a ainsi augmenté de 336.216 actions. Cette évolution, plus importante en proportion que celle des montants financiers, confirme l'intensification des opérations sur le marché boursier durant le mois de septembre. La progression simultanée des montants et des volumes de transactions constitue un élément significatif dans l'appréciation de la dynamique du marché. Elle montre que la hausse de l'activité ne se limite pas à la valeur financière des opérations, mais s'accompagne également d'une augmentation

du nombre de titres échangés. Toutefois, ces indicateurs ne permettent pas, à eux seuls, de déterminer si cette évolution résulte d'une augmentation du nombre d'investisseurs actifs, d'une concentration des échanges sur certaines valeurs cotées ou d'opérations portant sur des volumes importants. Une analyse détaillée des transactions par société et par catégorie de titres serait nécessaire pour mieux cerner les facteurs à l'origine de cette progression.

Au-delà de ces résultats mensuels, l'évolution de l'activité du parquet s'inscrit dans un contexte où le développement

du marché financier constitue un enjeu pour la diversification des mécanismes de financement de l'économie nationale. La Bourse représente, en effet, un instrument susceptible de permettre aux entreprises de mobiliser des ressources financières en complément des financements bancaires traditionnels. À travers l'ouverture de leur capital ou l'émission de titres, les sociétés peuvent accéder à de nouvelles sources de financement destinées à soutenir leurs investissements, accompagner leur développement et renforcer leurs capacités de production. Pour les entreprises, le recours au marché boursier peut également contribuer à améliorer la transparence de leur gestion, à renforcer leurs obligations d'information financière et à accroître leur visibilité auprès des investisseurs. Pour ces derniers, les titres cotés offrent des possibilités de placement dont les conditions de rendement et de risque varient selon les caractéristiques des sociétés, leur situation financière et les perspectives de leurs activités. Le développement de ces échanges repose néanmoins sur plusieurs facteurs, notamment la disponibilité de l'information, la confiance des investisseurs, la diversité des titres proposés et la capacité du marché à assurer des transactions régulières. En définitive, les résultats de septembre mettent en évidence une accélération de l'activité de la Bourse d'Alger, avec une progression de 69,15 % des montants échangés et de 86,55 % du volume des actions transigées par rapport au mois d'août. Si ces performances traduisent une évolution positive des échanges sur le parquet, leur portée devra être confirmée par les résultats des prochains mois. Au-delà de la hausse conjoncturelle des transactions, l'enjeu demeure celui du renforcement durable du marché des capitaux afin d'accroître sa contribution au financement des entreprises, à la mobilisation de l'épargne et à la diversification de l'économie nationale.

Normalisation

Le catalogue des normes algériennes s'enrichit de 158 nouvelles normes

L'Institut algérien de normalisation (IANOR) a annoncé la mise à jour de son Catalogue des normes algériennes, arrêté au 30 juin 2026, qui recense désormais 12.032 normes, contre 11.874 à la fin de l'année 2025, soit 158 nouvelles normes intégrées au patrimoine normatif national en l'espace de six mois.

Cette progression reflète la poursuite des efforts engagés en matière de normalisation, avec pour objectif de renforcer le cadre normatif national et de répondre aux exigences des différents secteurs d'activité. Elle résulte d'un travail collectif mobilisant 73 comités techniques nationaux, répartis entre les sept départements de normalisation de l'institut.

Le catalogue couvre un large éventail de domaines, notamment les services et les normes fondamentales, l'agroalimentaire et le textile, l'électrotechnique, la chimie et la pétrochimie, les matériaux de construction, ainsi que la santé, la sécurité et l'environnement. Il englobe également les secteurs des mines, de la métallurgie et de la mécanique, témoignant de la diversité des champs concernés par les travaux de normalisation.

À travers cette actualisation, l'IANOR met à la disposition des opérateurs économiques, des professionnels et de l'ensemble des acteurs concernés un référentiel actualisé des normes algériennes, susceptible de les accompagner dans leurs démarches de mise en conformité et d'amélioration de la qualité des produits et des services.

La nouvelle édition du catalogue est désormais disponible au téléchargement. Pour faciliter la consultation, l'institut indique qu'il suffit d'ouvrir le document et d'utiliser la combinaison de touches « Ctrl + F » afin d'effectuer une recherche par mot-clé et de retrouver rapidement la norme souhaitée.

F.A.

Tirsam

La société **réaffirme** son engagement à préserver le pouvoir d'achat de ses clients

La société Tirsam a réaffirmé son engagement à protéger les intérêts de ses clients et à contribuer à la stabilité du marché, en assurant que ses prix actuels ne feront l'objet d'aucune augmentation. Dans un communiqué, l'entreprise a indiqué que les informations relayées sur les réseaux sociaux concernant une éventuelle hausse des prix de ses produits ne

reposaient sur aucun fondement. Elle a ainsi tenu à rassurer sa clientèle en confirmant le maintien de ses tarifs actuels. Dans le souci de préserver les intérêts de ses clients et de contribuer à la stabilité du marché, Tirsam poursuit ses efforts visant à améliorer ses prix et à les maintenir à des niveaux compétitifs, tout en tenant compte des exigences du mar-

ché. Par ailleurs, l'entreprise a présenté ses excuses à ses clients pour tout retard éventuel dans la livraison de ses produits. Elle explique ces retards par l'importance de la demande enregistrée et l'afflux croissant des commandes, qui ont entraîné une pression accrue sur ses capacités de livraison. Réaffirmant son attachement à la satisfaction de sa clientèle,

Tirsam a souligné que son engagement envers ses clients demeure une priorité constante. L'entreprise assure que leurs préoccupations continueront d'être prises en considération dans le cadre de sa démarche visant à améliorer la qualité de ses services et à répondre au mieux à leurs attentes.

F.A.

Industria 2026

84 conventions de **partenariat** signées

La 2ème édition du Salon international de l'industrie (Industria 2026), clôturée samedi soir au palais des expositions de Sétif, a été marquée par la signature de 84 conventions de partenariat et de coopération entre opérateurs économiques, selon les organisateurs. L'APS rapporte que le commissaire du salon, Naoufel Cherfi, a précisé que cette manifestation économique « a constitué un espace propice à la communication entre les différents acteurs du

secteur industriel, en même qu'une précieuse opportunité d'échange d'expériences et de savoir-faire, en plus de la mise en avant des capacités de production des entreprises industrielles participantes. » Il a également souligné que cette 2ème édition a enregistré une forte affluence de visiteurs, quelque 20.000 entre opérateurs économiques, étudiants et professionnels, ainsi qu'une forte participation des exposants. De leur côté, de nombreux exposants ont relevé l'importance de ce type de manifestations éco-

nomiques qui offrent aux entreprises industrielles l'opportunité de présenter leurs produits et services et de mettre en avant leurs capacités de production, contribuant ainsi à renforcer la compétitivité et à ouvrir de nouvelles opportunités d'investissement et de coopération entre les différents acteurs économiques. Ils ont également appelé à « élargir la participation internationale des entreprises économiques lors des prochaines éditions », afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de partena-

riat et de coopération dans le domaine industriel et de renforcer l'échange d'expertises et d'expériences. Pour rappel, 55 exposants représentant des entreprises du secteur public et privé, d'Algérie et de Chine, ont participé à ce salon de 4 jours durant lequel ils ont présenté une importante gamme de produits industriels dans les domaines de la mécanique, du plastique, de l'emballage, de l'énergie et du textile, en plus de différents services financiers et d'assurance.

R.E.

Réseau routier national

Les travaux de modernisation et d'entretien se poursuivent dans plusieurs wilayas

Le programme de développement et de maintenance du réseau routier national se poursuit à travers plusieurs wilayas du pays, avec des opérations de dédoublement, de réhabilitation et de modernisation des axes routiers, ainsi que des travaux de consolidation des infrastructures et de traitement des points endommagés.



FATIHA A.

Inscrites au titre du programme de l'année 2026, ces interventions visent à améliorer les conditions de circulation, à renforcer la sécurité des usagers et à faciliter les déplacements, conformément aux instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, en coordination avec les walis.

Selon un communiqué du ministère des travaux publics, publié hier, dans la wilaya de Tébessa, les travaux de dédoublement de la route nationale RN 83, reliant les communes de Hammamet et de Bir Mokkadem, se poursuivent sur une distance totale de 20 kilomètres. Le projet est réparti en trois lots, dont le premier et le deuxième portent chacun sur un tronçon de 7 kilomètres, tandis que le troisième concerne une distance de 6 kilomètres.

À Boumerdès, les opérations de traitement d'un glissement de terrain sur la RN 24, au point kilométrique PK 121+800, se poursuivent. Les travaux consistent notamment à mettre en place une couche de gravier de calibre 40/70 afin de réaliser un système de collecte et d'évacuation des eaux superficielles et des eaux d'infiltration souterraines, en les acheminant hors de l'assiette routière. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver le réseau routier et à remédier aux dégradations constatées. Elle doit

contribuer à renforcer la stabilité de la chaussée et à la protéger contre les effets de l'eau et les risques de glissement.

Dans la wilaya de Jijel, le chantier d'aménagement du chemin de wilaya CW 142, reliant Chehna à Aïn Tiri jusqu'aux limites administratives de la wilaya, se poursuit sur un linéaire de 25 kilomètres. Les travaux portent actuellement sur la mise en œuvre de la couche de béton bitumineux sur un tronçon de 6 kilomètres. Cette opération vise à améliorer l'état de la route et à offrir de meilleures conditions de déplacement aux usagers.

À Béjaïa, les travaux de réhabilitation des tunnels de Kherrata T1, T2 et T3, situés sur la RN 9, se poursuivent. Une attention particulière est accordée au respect des normes et des spécifications techniques en vigueur, ainsi qu'à la qualité de réalisation des travaux, dans le but d'améliorer les conditions de circulation et de renforcer la sécurité des automobilistes empruntant cet axe routier.

Dans la wilaya de Souk Ahras, le projet de dédoublement de la RN 16 se poursuit sur un tronçon de 6 kilomètres, relevant du lot n° 2. Les interventions en cours concernent notamment les travaux de terrassement, ainsi que le nettoyage et l'élargissement de l'emprise routière. Ces opérations ont pour objectif d'améliorer les caractéristiques de la route et de favoriser une circulation plus fluide.

À Djelfa, un nouveau tronçon de la RN 1, reliant Hassi Bahbah à Djelfa, a été mis en service sur une distance de 5 kilomètres, entre la sortie de la ville

de Hassi Bahbah et la zone d'El Mesrane. Les travaux réalisés ont porté sur l'élargissement et la modernisation de cet axe, avec l'aménagement d'une troisième voie de circulation et la pose de la couche de roulement finale en béton bitumineux de type BBME. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République. Elle devrait contribuer à fluidifier le trafic et à améliorer la sécurité des usagers.

Enfin, dans la wilaya de Skikda, les travaux de renforcement de la RN 44 se poursuivent sur un tronçon de 4,5 kilomètres reliant Boumaïza aux limites de la wilaya d'Annaba, dans le sens menant vers cette dernière. Les équipes poursuivent la mise en place d'une couche de béton bitumineux de type BB 0/14, dans le cadre des projets inscrits au programme 2026. L'objectif est d'améliorer l'état de la chaussée et de renforcer les conditions de sécurité et de confort des usagers.

À travers ces différentes opérations, les pouvoirs publics entendent poursuivre la modernisation et la préservation du réseau routier national, en intervenant aussi bien sur les axes structurants que sur les tronçons nécessitant des travaux de réhabilitation ou de consolidation. Ces projets devraient contribuer à améliorer la fluidité du trafic, à sécuriser les déplacements et à renforcer la qualité des infrastructures routières à l'échelle nationale.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

La deeptech au cœur d'une édition record avec plus de 400 exposants attendus

Reconnue désormais comme un rendez-vous continental incontournable de la technologie et de l'innovation, la Conférence africaine des start-up (ASC 2026) revient pour une 5e édition, prévue du 5 au 7 décembre prochain. Placée sous le slogan « DEEPTech : le véritable défi », cette manifestation sera marquée par une participation record avec plus de 400 exposants attendus à Alger.

Pour la cinquième année consécutive, le gotha africain de la tech et des start-up se donne rendez-vous à Alger pour une nouvelle édition de l'ASC qui aura comme principale thématique la deeptech.

Selon le directeur des start-up et des structures d'appui au ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Chemseddine Benmoussat, l'ASC 2026 sera rehaussée par la participation de plus de 400 exposants et par la présence de plus de 25 000 visiteurs, a-t-il annoncé, hier, lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Contrairement à l'année dernière, où il y avait 228 exposants, l'ASC 2026 va connaître une participation record, et ce, en raison de la forte demande des exposants et de la pertinence de la thématique, explique l'intervenant. « On va réunir tous les acteurs de la deeptech et les acteurs de l'écosystème avec les accélérateurs et les incubateurs africains. Ils seront là avec leurs start-up et leurs champions et on va aller dans l'exposition, les challenges, les pitches start-up et les levées de fonds », a-t-il indiqué. M. Benmoussat est revenu également sur la pertinence de la Conférence africaine des start-up comme seul évènement continental qui réunit entre 35 et 40 ministres africains chargés des start-up, de l'innovation et des télécommunications. « Les ministres vont se réunir le deuxième jour de la Conférence, soit le 6 décembre, pour parler de la deeptech en Afrique, de ses problèmes, de comment les résoudre et, entre autres sujets, comment les gouvernements peuvent aider les start-up », a-t-il fait savoir. Pour cette édition 2026 de l'ASC, les organisateurs vont innover avec le concours du « Prix des start-up technologiques africaines » qui sera axé sur trois thématiques. La première concerne l'agriculture de précision, la deuxième aborde la Water Tech, alors que la troisième concerne la souveraineté, l'IA et la cybersécurité.

Selon l'invité de la Chaîne 3, la distinction sera grandiose et les startupeurs intéressés peuvent s'inscrire dès cette semaine via le lien : africanstartupconference.org.

R.E.

Électricité et énergies renouvelables

La 2^e édition du salon « Électricité Expo 2026 » du 13 au 15 octobre à Alger

La deuxième édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables « Électricité Expo 2026 » se tiendra du 13 au 15 octobre courant au Palais des expositions d'Alger, avec la participation de plus de 60 exposants, a indiqué un communiqué des organisateurs, selon l'APS.

Cette manifestation économique vise à réunir les différents acteurs du secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, tout en offrant un espace d'échange d'expériences et de découverte des dernières technologies et solutions développées dans ce domaine.

Les espaces d'exposition couvriront plusieurs segments, notamment les équipements et matériels électriques, les systèmes et solutions

d'énergie solaire, les technologies de stockage de l'énergie, les énergies renouvelables et les solutions durables. Les équipements et solutions destinés au secteur industriel, ainsi que les technologies liées à l'efficacité énergétique et à la rationalisation de la consommation d'énergie, seront également à l'honneur.

Le programme de cette édition prévoit deux tables rondes. La première sera consacrée à la maîtrise et à l'optimisation de la consommation énergétique, tandis que la seconde portera sur l'internationalisation des entreprises algériennes. Ces rencontres réuniront des experts et des professionnels autour des principaux défis et opportunités liés à l'efficacité énergétique et à la compétitivité des entreprises nationales, avec pour objectif d'explorer de nouvelles perspec-

tives de développement et de renforcer leur présence sur les marchés internationaux.

Le salon sera également marqué par l'organisation de conférences techniques spécialisées consacrées aux technologies de formation des réseaux électriques, à leur rôle dans la garantie de la stabilité des réseaux et à la facilitation de l'intégration des énergies renouvelables. Les réseaux électriques intelligents de petite taille, dits « micro-réseaux », ainsi que les solutions permettant l'intégration de ces énergies, figureront également parmi les thèmes abordés.

Les conférences porteront en outre sur l'efficacité énergétique dans l'éclairage urbain, la transformation numérique du secteur de l'énergie, le développement des nouvelles énergies et des systèmes intelligents, ainsi que la synchronisa-

tion temporelle et fréquentielle des réseaux électriques. Ce dernier volet permettra d'aborder les besoins, les défis, les normes applicables, les solutions disponibles et les meilleures pratiques en la matière.

À travers cette nouvelle édition, « Électricité Expo 2026 » entend contribuer au développement des échanges entre les professionnels, à la promotion des innovations technologiques et à l'identification de solutions susceptibles d'améliorer la performance énergétique. L'évènement constitue également une occasion de mettre en avant les opportunités offertes par les énergies renouvelables et de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes dans un secteur en pleine évolution.

R.E.

EL BAYADH

Bientôt la réception d'un **nouveau** silo de stockage de céréales

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des projets stratégiques nationaux visant à renforcer les capacités de stockage des céréales, devra permettre d'améliorer les conditions de conservation des récoltes et de garantir une meilleure prise en charge de la production locale. dernières années.



Les capacités de stockage des céréales dans la wilaya d'El-Bayadh devaient être renforcées par un nouveau silo d'une capacité de 10.000 tonnes, dont la réception et la mise en service sont prévues d'ici à la fin de l'année en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Le directeur des services agricoles de la wilaya, Dahmane Bengharbi, a indiqué que le taux d'avancement des travaux de réalisation de cette infrastructure a atteint 92,45 %, précisant que «sa réception est attendue à la fin de l'année 2026». Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des projets stratégiques nationaux visant à renforcer les capacités de stockage des céréales, devra permettre d'améliorer

les conditions de conservation des récoltes et de garantir une meilleure prise en charge de la production locale, notamment dans un contexte marqué par l'extension des superficies agricoles et l'amélioration des rendements enregistrés dans la région ces dernières années. Cette nouvelle infrastructure contribuera également à réduire les coûts liés au transport des céréales depuis les wilayas voisines et à répondre aux besoins des producteurs locaux en matière de capacités de stockage, a précisé la même source. Le DSA a rappelé que la wilaya d'El-Bayadh a déjà bénéficié de sept centres de proximité dédiés au stockage des céréales répartis sur plusieurs communes, offrant une capacité totale de 350.000 quintaux. Cinq de ces centres sont

entrés en service au cours de l'année 2026, tandis que les deux autres, situés dans les daïras de Brizina et Boualem, ont été réceptionnés. Leur mise en service devra intervenir prochainement, après l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur. La capacité globale de stockage des céréales dans la wilaya devra ainsi atteindre 450.000 quintaux, une fois l'ensemble de ces infrastructures opérationnelles. Cette évolution permettra d'assurer de meilleures conditions de conservation des récoltes et de renforcer les capacités d'absorption de la production céréalière locale, conformément aux efforts déployés par l'Etat en faveur de la sécurité alimentaire.

Biskra

Ouverture de 23 **nouvelles** lignes de transport en commun

Le secteur des transports de la wilaya de Biskra a été renforcé par l'ouverture de 23 nouvelles lignes de transport en commun de voyageurs, a annoncé, samedi, le directeur local de ce secteur, Youcef Benchaâbane. Le même responsable a précisé à l'APS que les nouvelles dessertes concernent des lignes nationales et inter-wilayas ainsi que les lignes urbaines et rurales. Il a ajouté que ces lignes ont été déterminées à la suite d'une étude par la prise en compte la demande exprimée par les voyageurs et le degré de saturation des lignes, avec création de 4 lignes nationales au départ de Biskra vers les wilayas d'Ouargla, de Sétif, de Constantine et de Barika. L'opération inclut également 6 lignes interurbaines vers le chef-lieu de wilaya à partir des communes d'Aïn Naga, de Lichana, de Khenguët Sidi Nadjji, ainsi que vers les zones de Droua (commune de Chetma) et de Seriana (Sidi Okba, selon la même source. Le transport urbain a également été renforcé par 4 nouvelles lignes qui garantiront un service régulier en provenance et à destination de plusieurs zones telles que le nouveau pôle urbain, la cité «El Amel» et la cité «Dhalaâ», tandis que 9 lignes rurales ont été ouvertes pour Tolga, Bordj Ben Azzouz, Laghrou, El-Faid et Oumache.

Vaste campagne de nettoyage des avaloirs à Ouled Djellal

Une vaste opération de nettoyage des avaloirs d'eaux pluviales et d'entretien du réseau d'assainissement est menée dans la wilaya d'Ouled Djellal en prévision des précipitations pouvant survenir durant l'automne.

A ce propos, le directeur de l'unité locale de l'Office national d'assainissement (ONA), Houari Boumediene Nani, a déclaré samedi à l'APS que l'opération vise à «consolider le niveau de préparation de l'office en prévision d'éventuelles averse orageuses», soulignant que l'unité d'Ouled Djellal a récemment pris l'initiative, en coordination avec la direction de l'hydraulique et les 6 communes de la wilaya, de lancer de vastes campagnes de nettoyage et de curage des cours d'eau, de nettoyage des abords des établissements scolaires et d'entretien des réseaux d'assainissement. Ces actions préventives, pour lesquelles d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés, ont permis de nettoyer, à ce jour, 390 avaloirs d'évacuation des eaux pluviales, 650 bouches d'égout, 10.980 mètres linéaires de canalisations d'assainissement, le tout, ponctué par le ramassage d'une quantité considérable de déchets et de débris dans les différentes communes de la wilaya, a ajouté le directeur de l'unité de l'ONA. Trois (3) «points noirs» ont également été traités, selon M. Nani qui a souligné que plusieurs oueds et zones basses sont vulnérables aux risques d'inondations dans la wilaya

d'Ouled Djellal, d'où la décision d'intensifier les mesures préventives. Les services de l'unité de l'ONA s'emploient à organiser des campagnes de sensibilisation à l'intention des citoyens afin de les conscientiser aux effets dévastateurs des crues et des inondations, et de les inciter à contribuer à la préservation de la propreté de leur environnement en adoptant des comportements responsables en matière de gestion des déchets, a-t-on conclu de même source.



Sidi Bel-Abbes

Une caravane médicale de dépistage précoce du cancer du sein en zones rurales

Une caravane médicale de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein, ciblant les femmes résidant dans les zones rurales et reculées, a été lancée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris, samedi, auprès du secteur local de la santé. Organisée en coordination avec le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne «Octobre rose». Des équipes médicales sillonneront les différentes communes de la wilaya, afin de rapprocher les services de dépistage de la population et de prodiguer conseils et orientations de sensibilisation aux citoyennes au plus près de leurs lieux de résidence. Prévue jusqu'à la fin du mois d'octobre, la caravane propose des examens gratuits et oriente les cas suspects vers les polycliniques pour des examens approfondis, ciblant particulièrement les femmes éprouvant des difficultés à se déplacer régulièrement vers les structures sanitaires spécialisées. Cette campagne intervient dans le cadre du renforcement des efforts de prévention, a souligné la même source, insistant sur l'importance d'intensifier le diagnostic précoce et appelant les femmes à effectuer des contrôles périodiques sans attendre l'apparition de symptômes. Pour rappel, une initiative similaire menée en octobre de l'année précédente avait permis d'examiner 1.044 femmes et de dépister précocement 32 cas d'atteinte chez des patientes âgées de 18 à 60 ans, lesquelles ont bénéficié d'une prise en charge thérapeutique incluant chirurgie et chimiothérapie.

Skikda

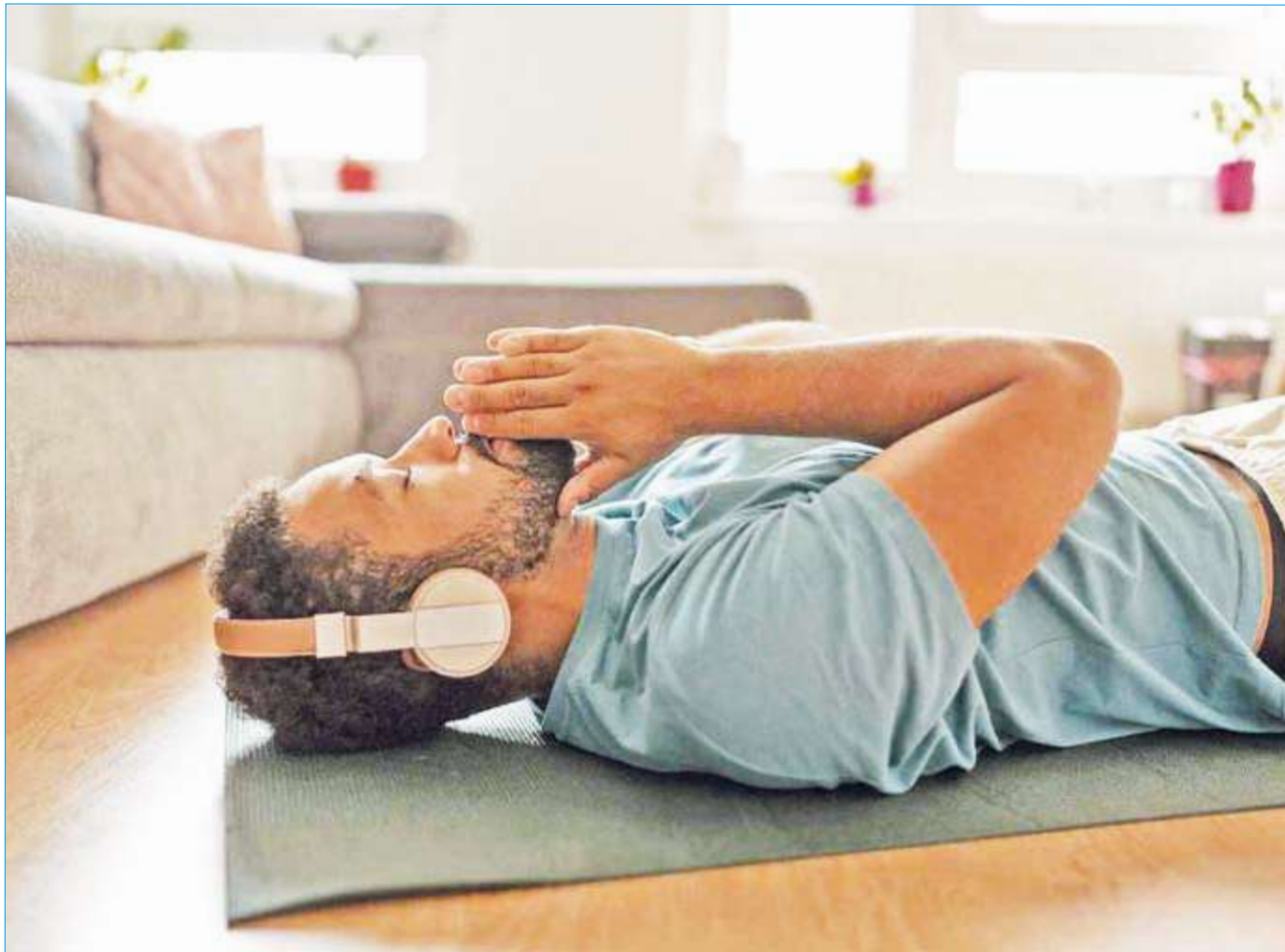
Lancement de travaux d'aménagement sur 89 hectares dans la ZET d'El Marsa

Des travaux d'aménagement d'une superficie de 89 hectares ont été lancés dans la zone d'expansion touristique (ZET) d'El Marsa (est de Skikda) qui couvre une surface totale de 156 hectares), a indiqué, jeudi, la directrice du Tourisme et de l'Artisanat, Amina Belghit. Précisant que les travaux en question seront réceptionnés «fin 2027», la responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que cette opération d'aménagement, entamée en septembre dernier moyennant une enveloppe de 690 millions de dinars, consiste à ouvrir des voies d'accès, à mettre en place les différents réseaux, à aménager des espaces verts et à réaliser les travaux d'éclairage extérieur. «Une fois les travaux d'aménagement achevés, la zone devrait être divisée en 18 lots destinés à l'investissement dans le secteur touristique, notamment des projets de réalisation de structures d'hébergement et d'hôtels de différentes catégories, dans le but de renforcer les capacités d'accueil et d'attirer d'autres projets touristiques dans la région», a souligné Mme Belghit. Selon elle, l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), rattachée au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, prendra en charge le suivi de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du foncier touristique et de la mise en place des conditions propices à la concrétisation des projets d'investissement dans la région. Cette opération devrait contribuer à la «valorisation de la ZET de la commune côtière d'El Marsa» et à «aménager durablement le patrimoine foncier destiné à l'investissement dans l'optique de favoriser la réalisation des différents projets touristiques prévus», a conclu la même source.

SANTÉ MENTALE

Des habitudes simples pour préserver son équilibre psychique

La santé mentale se cultive au quotidien grâce à des habitudes simples : bouger régulièrement, préserver ses liens sociaux, mieux comprendre ses émotions et prendre soin de son sommeil.



Prendre soin de sa santé mentale ne nécessite pas forcément de grands changements : de simples habitudes quotidiennes peuvent contribuer à préserver l'équilibre psychique et les fonctions cognitives. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé mentale ne se limite pas à l'absence de troubles psychiques : elle correspond à un état de bien-être qui permet de faire face aux difficultés de la vie, d'apprendre, de travailler et de participer à la vie collective. À l'échelle mondiale, plus d'un milliard de personnes vivent avec un trouble mental, selon les estimations publiées par l'OMS en septembre 2026.

Selon les experts, plusieurs habitudes simples peuvent être intégrées au quotidien pour favoriser cet équilibre. La première consiste à bouger régulièrement, préconise-t-on. Ainsi, marcher quelques minutes, prendre les escaliers ou

pratiquer une activité physique adaptée contribue à réduire les symptômes d'anxiété et de dépression et à améliorer le bien-être général. En effet, l'OMS rappelle que 31 % des adultes dans le monde ne pratiquent pas suffisamment d'activité physique et recommande aux adultes de viser au moins 150 à 300 minutes d'activité physique d'intensité modérée par semaine, en rappelant que toute activité compte. La deuxième habitude consiste à stimuler son cerveau en apprenant de nouvelles choses, en lisant ou en réalisant de petits exercices intellectuels. Ces activités entretiennent les capacités cognitives et encouragent l'apprentissage tout au long de la vie. Troisièmement, entretenir des relations sociales positives est essentiel, de même que discuter avec ses proches, partager un repas ou participer à des activités collectives contribue au bien-être psychologique. L'OMS estime qu'environ une personne sur six

dans le monde éprouve un sentiment de solitude, une situation associée à des conséquences importantes sur la santé physique et mentale. Les experts, mettent en avant aussi une quatrième habitude qui consiste à mieux reconnaître ses émotions et à identifier ses besoins, notamment en apprenant à repérer les signes de stress, de fatigue ou de surcharge mentale. Prendre du recul, exprimer ce que l'on ressent et solliciter du soutien lorsque cela est nécessaire peut aider à mieux faire face aux difficultés. Enfin, préserver son sommeil et adopter un mode de vie équilibré constituent des piliers importants de la santé mentale. L'OMS inclut notamment le sommeil suffisant, l'activité physique, une alimentation saine et les liens sociaux parmi les habitudes favorables à la santé et au bien-être.

A.B

Campagne à Tlemcen

Sensibilisation sur les dispositions de la loi sur la circulation routière

La délégation à la Sécurité routière de la wilaya de Tlemcen a lancé, samedi, une campagne de sensibilisation au niveau de la gare routière des voyageurs, dans le cadre de la vulgarisation des dispositions de la loi relative à la circulation routière 26-09, dans le but de renforcer la sensibilisation aux règles de sécurité routière et d'ancrer les comportements préventifs chez les usagers de la route. La déléguée de wilaya à la Sécurité routière, Fatiha Bekhaled, a indiqué à l'APS que cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à faire connaître les dispositions de la loi 26-09 relative à la circulation routière.

Cette initiative est menée avec la participation de différents corps et services concernés, notamment la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale et la Protection civile, ainsi que les directions des Transports, des Travaux publics, des Affaires religieuses et de l'Éducation, en plus d'autres acteurs. Elle a ajouté que cette initiative, organisée sous le slogan «Ensemble, comprenons la loi, ensemble, protégeons des vies», cible les conducteurs de véhicules et d'autobus, les utilisateurs de bicyclettes et de motocyclettes, ainsi que les piétons.

L'objectif est de les sensibiliser aux nouvelles dispositions contenues dans le nouveau Code de la route, notamment celles relatives aux amendes financières prévues pour les infractions introduites par ce texte de loi, contribuant ainsi à renforcer la sécurité des usagers de la route et à réduire les accidents de la circulation. Selon la même source, cette campagne prévoit la diffusion de recommandations et de conseils de sensibilisation portant sur les droits et les obligations des conducteurs et des piétons, les moyens de prévenir les accidents de la circulation, ainsi que les mesures à prendre pour éviter les infractions routières.

Les initiateurs de cette campagne prévoient de l'étendre à plusieurs gares routières de voyageurs à travers les daïras de la wilaya, ainsi qu'à certaines routes nationales et aux principaux carrefours giratoires. Des émissions de sensibilisation seront également diffusées sur les ondes de Radio Tlemcen, afin d'élargir la portée de cette campagne et de toucher le plus grand nombre possible de citoyens.

Cette initiative a été favorablement accueillie par les conducteurs et les citoyens, qui y voient une occasion de mieux comprendre les dispositions de cette loi et de prendre connaissance des principales sanctions prévues en cas d'infraction, contribuant ainsi à ancrer un comportement responsable sur la route et à prévenir les accidents de la circulation.

12e rencontre internationale de psychiatrie à Béjaïa

Réconcilier biologie et vécu

Béjaïa a été, l'occasion d'une rencontre scientifique, un carrefour d'échanges et de réflexion autour de la psychiatrie et de ses évolutions. Organisée par l'Amicale des Psychiatres de Béjaïa, la 12e Rencontre internationale, placée sous le thème « De la biologie au vécu : vers une psychiatrie intégrative », a rassemblé plus de 300 participants, témoignant de l'intérêt porté à une « discipline » qui se situe au croisement des sciences médicales et des réalités humaines. La rencontre a réuni des psychiatres, psychologues, médecins généralistes et autres professionnels de santé, venus d'Algérie et de plusieurs pays. Parmi les participants figuraient notamment un médecin nucléaire américain, des professionnels français, des Franco-Algériens, des franco-suisse, des Canadiens et des Ukrainiens, ainsi que de nombreux praticiens algériens venus des quatre coins du pays. Cette diversité de parcours et de spécialités a donné à l'événement une dimension

internationale et pluridisciplinaire, rappelant que la santé mentale ne saurait être appréhendée à travers le seul prisme d'une spécialité médicale. Le thème retenu soulève une question fondamentale : comment articuler les connaissances biologiques avec le vécu singulier de chaque personne ? Si les neurosciences, la biologie et les progrès de l'imagerie médicale contribuent à une meilleure compréhension des mécanismes du fonctionnement cérébral, ils ne suffisent pas, à eux seuls, à rendre compte de toute la complexité de la souffrance psychique. Derrière chaque symptôme se trouve aussi une histoire personnelle, des expériences de vie, un environnement familial et social, ainsi que des facteurs culturels susceptibles d'influencer la manière dont une personne traverse et exprime sa détresse. C'est dans cette interaction entre le biologique, le psychologique et le social que prend tout son sens la psychiatrie intégrative.

Une approche qui invite les professionnels à croiser leurs regards, à décloisonner les disciplines et à considérer le patient dans sa globalité, sans opposer les données scientifiques à la réalité de son vécu. Selon le Dr Tizi, psychiatre et membre du bureau de l'Amicale des Psychiatres de Béjaïa, « cette 12e édition se veut résolument intégrative. L'objectif est de réunir, au-delà des seuls spécialistes en psychiatrie, des professionnels issus de différentes disciplines médicales et scientifiques, notamment des biologistes, des psychologues, des rhumatologues et des médecins généralistes. ». « Cette démarche repose sur une conviction : la santé mentale ne peut être pleinement comprise sans croiser les regards et les compétences. En favorisant le dialogue entre les spécialités, cette rencontre entend dépasser les cloisonnements traditionnels pour mieux appréhender les liens entre les mécanismes biologiques, les dimensions psychologiques et les ex-

périences vécues par les patients » ajoute-t-elle. Au-delà de son contenu scientifique, cette 12e édition a également mis en lumière l'importance des échanges entre professionnels issus de différents pays et horizons culturels. La participation de spécialistes et de praticiens étrangers, aux côtés de leurs confrères algériens, contribue à ouvrir de nouvelles perspectives, à partager les expériences et à nourrir une réflexion commune sur les défis actuels de la psychiatrie. En organisant cette rencontre à Béjaïa, l'Amicale des Psychiatres affirme sa volonté de faire de la ville un espace de dialogue scientifique et de rapprochement entre les professionnels de la santé mentale. De la biologie au vécu, la psychiatrie intégrative rappelle ainsi une évidence essentielle : soigner ne consiste pas seulement à traiter un trouble, mais aussi à comprendre la personne dans toute sa singularité.

Idir Mehdaoui

PANAMA

Etat d'urgence
après le puissant
séisme de vendredi

Le Panama a décrété l'état d'urgence samedi afin de coordonner les secours et d'aider les populations touchées par le puissant séisme qui a touché le pays vendredi. Juan Carlos Orillac, le ministre de la Présidence, a indiqué lors d'une conférence de presse au palais présidentiel que cette décision permettrait aux agences gouvernementales de rester mobilisées et de disposer des ressources nécessaires pour venir en aide aux sinistrés. Le ministre a par ailleurs précisé que le président José Raul Mulino a ordonné la création d'une commission chargée de coordonner les opérations de secours, de gérer les ressources et de répondre aux besoins des populations touchées. Parallèlement, a-t-il ajouté, le gouvernement a également mis en place des centres de collecte de dons, dont un au parc Omar à Panama, tandis que les bureaux des gouvernements provinciaux serviront de points de collecte supplémentaires. Un séisme de magnitude 7,5 a touché le Panama vendredi à 12h56, heure locale, son épocentre se situant à environ 39 km au nord-ouest de Tonosi, dans la province de Los Santos. Le tremblement de terre a endommagé des habitations, des écoles, des établissements de santé, des routes et des bâtiments publics dans plusieurs régions du pays.

MÉTÉO

Le cyclone Simón
s'approche
dangereusement du
Mexique

Le cyclone Simón a progressé samedi dans le Pacifique en direction du Mexique, où il menace de toucher la terre avec une grande intensité. Selon les prévisions météorologiques, il pourrait être classé catégorie 4 voire 5, le plus haut degré sur l'échelle de Saffir-Simpson. La vitesse de Simón d'à peine 7 km/h suscite également l'inquiétude : plus un cyclone se déplace lentement, plus il peut provoquer des dégâts. Dans la touristique Puerto Vallarta, habituée à ces puissants typhons, les autorités autorisent d'ordonner la mise à l'abri de la population à partir de 17h00 locale. Le dernier bulletin du Centre national des ouragans des Etats-Unis (NHC) prévoit que Simón s'approche de la zone dans la nuit de samedi ou tôt dimanche matin. Samedi matin, le ciel est resté nuageux et la mer pas très agitée, la tranquillité prédominante parmi les habitants, a constaté une équipe de l'AFP. Cette ville bénéficie de sa situation dans une baie et de la présence de montagnes qui atténuent la force des cyclones.

NAUFRAGE AU LARGE DE DJIBOUTI

Au moins 109
migrants morts et
plus de 116 portés
disparus

Au moins 109 migrants, dont 15 enfants, ont trouvé la mort et plus de 116 autres sont portés disparus après le naufrage d'une embarcation dans la nuit du 8 au 9 octobre, au large de Djibouti, a indiqué l'ONU dimanche. Selon les survivants, l'embarcation, qui transportait 350 personnes, a chaviré près de Guhere, au nord de la ville djiboutienne d'Obock, selon un communiqué de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dont les équipes sont sur le terrain aux côtés des autorités locales pour fournir une aide d'urgence.

ETATS-UNIS

La tempête **Isaias** fait quatre morts dans le sud du pays

Près de 600.000
foyers et
commerces sont
toujours sans
électricité samedi
soir dans le sud des
Etats-Unis, selon le
site spécialisé
poweroutage.com.
Caravanes
renversées, station-
service
endommagée,
débris et arbres
arrachés : le
passage de la
tempête a provoqué
des dégâts dans le
nord-ouest de la
Floride, ont constaté
des journalistes de
médias.



La tempête Isaias a fait au moins quatre morts dans le sud des Etats-Unis, où des centaines de milliers d'usagers demeurent sans électricité, ont indiqué samedi les autorités locales. « Cette tempête a charrié des vents puissants à travers l'Alabama, arrachant des arbres, coupant l'électricité et faisant des dégâts », a annoncé la gouverneure de l'Etat, Kay Ivey. Les autorités ont fait état de quatre personnes tuées, dont deux par des chutes d'arbres sur des maisons en Floride et en Alabama. Près de 600.000 foyers et commerces sont toujours sans électricité samedi soir dans le sud des Etats-Unis, selon le site spécialisé poweroutage.com. Caravanes renversées, station-service endommagée, débris et arbres arrachés : le passage de la tempête a provoqué des dégâts dans le nord-ouest de la Floride, ont constaté des journalistes de médias. Isaias a baissé d'intensité samedi après avoir touché terre en Floride où il a frappé la côte du golfe du

Mexique avec de fortes pluies et des vents violents, selon le Centre national américain des ouragans (NHC).

« Isaias s'est très rapidement affaibli au-dessus de l'Alabama et s'est transformé en cyclone post-tropical », a indiqué le NHC dans un bulletin. Les habitants ne sont pas hors de danger pour autant, a averti le gouverneur de Floride Ron DeSantis lors d'un point presse samedi matin. Il est ainsi « probable » de voir les eaux continuer de monter dans certaines zones, a-t-il précisé, avec un total de précipitations prévues au cours du week-end allant de 10 à 20 cm. Le cyclone devrait maintenant se déplacer vers le nord puis le nord-est durant le week-end et s'affaiblir progressivement en traversant les vallées du Tennessee et de l'Ohio, selon le NHC. Avant d'être rétrogradé, Isaias était un ouragan catégorie 2 sur l'échelle de Saffir-Simpson qui en compte 5, avec ses vents soutenus à 165 km/h. Face aux risques de vents destructeurs, de

vagues violentes et de pluies colossales, plusieurs états bordant le golfe du Mexique, dont la Floride et l'Alabama, avaient déclaré l'état d'urgence et ordonné des évacuations. Isaias était le premier ouragan de la saison dans l'Atlantique, où l'activité cyclonique, qui a débuté début juin et s'étire jusqu'à fin novembre, a été inhabituellement calme en raison du phénomène climatique El Niño. En modifiant la circulation atmosphérique à grande échelle, El Niño tend à freiner les cyclones dans l'Atlantique et à les renforcer au contraire dans le Pacifique, où trois ouragans de catégorie maximale ont été enregistrés cette année.

Née dans cet océan, la tempête Rachel devrait toucher terre dimanche matin près de la frontière entre la Californie et le Mexique, selon les services météorologiques américains (NWS), après avoir déjà provoqué des dégâts en raison de la forte houle qui l'accompagne.

Pologne

76 personnes **interpellées** après deux attaques au couteau

La police polonaise a annoncé samedi soir avoir interpellé 76 personnes et inspecté près de 50.000 écoles et établissements éducatifs à travers le pays, à la suite de deux attaques au couteau survenues ces derniers jours dans des écoles au nord-est de Varsovie. « Près de 50 000 établissements inspectés et 76 personnes interpellées dans tout le pays. Les opérations de police se poursuivent à travers la Pologne afin

d'assurer la sécurité des enfants, des jeunes et de l'ensemble du personnel des établissements scolaires », a indiqué la police sur les réseaux sociaux. Les forces de l'ordre enquêtaient également sur 231 affaires présumées d'infractions pénales. Ces opérations de sécurité à l'échelle nationale font suite à deux attaques au couteau distinctes, survenues dans des écoles du nord-est de la Pologne à deux jours d'intervalle, selon la chaîne TVP World.

Jeudi, un ancien élève de 15 ans a tué un agent d'entretien et blessé le directeur ainsi qu'un enseignant dans une école primaire située au nord-est de Varsovie, selon le média. La veille, un jeune homme de 19 ans, armé d'un couteau et porteur d'un engin explosif artisanal, a attaqué neuf personnes dans un établissement d'enseignement professionnel, également au nord-est de la capitale polonaise, a rapporté TVP World.

Cuba

Le courant **rétabli** dans l'est de l'île après une nouvelle panne

Le courant a été rétabli samedi dans l'est de Cuba, quelques heures après une panne qui avait provoqué une déconnexion partielle du réseau électrique, a annoncé la compagnie nationale, dans un contexte de profonde crise énergétique sur l'île, soumise depuis neuf mois à un blocus pétrolier de Washington. « La déconnexion partielle du réseau électrique national dans la région orientale est terminée », a fait savoir l'Union électrique de Cuba (UNE) sur les réseaux sociaux. La compagnie électrique avait annoncé près de trois heures auparavant qu'une défaillance sur une ligne entre la localité de Nuevitas et la province de la Tunas, dans l'est de l'île, avait « provoqué une déconnexion partielle du réseau électrique national dans la région orientale » du pays. Elle n'avait pas précisé le nombre de provinces touchées par cette panne. L'île de 9,4 millions d'habitants subit des coupures d'électricité récurrentes et la population est soumise à des délestages incessants qui peuvent atteindre une vingtaine d'heures quotidiennes. Ces pannes affectent également l'approvisionnement en eau et le réseau téléphonique. Depuis le début de l'année, Cuba a enregistré sept coupures totales du réseau électrique, et une douzaine depuis fin 2024. Selon la compagnie d'électricité, la pénurie de carburant rend le réseau plus vulnérable aux pannes et ralentit les travaux de rétablissement en empêchant l'utilisation des générateurs de secours. Le gouvernement s'est lancé dans un vaste programme d'installation de parcs solaires depuis deux ans. Selon des chiffres officiels, la part des énergies renouvelables atteint désormais 21% de la matrice énergétique du pays.

EN

Vers un coup de frais dans l'encadrement des Verts

A mesure que se rapproche la prochaine fenêtre internationale, l'agitation gagne les coulisses de l'équipe nationale d'Algérie. La session de travail programmée pour le mois de novembre s'annonce d'ores et déjà déterminante pour la restructuration du banc des Verts. Suite aux premiers pas effectués sous les directives de Brahim Hemdani, l'instance fédérale, en concertation avec le staff principal, ambitionne d'opérer des ajustements très ciblés. L'ambition est limpide : dépoussiérer les procédés de préparation, consolider les fondations de l'encadrement et armer le groupe de compétences pointues adaptées aux exigences du très haut niveau.



Au cœur des chantiers prioritaires figure la désignation imminente d'un référent spécialisé dans la performance et le décryptage vidéo. De nos jours, la collecte rigoureuse des données chiffrées, la dissection minutieuse des systèmes adverses ainsi que l'évaluation personnalisée des athlètes constituent des piliers incontournables de la préparation d'une grande équipe.

Pourtant, cette fonction essentielle souffrait d'un manque de continuité au sein de l'organisation récente. Le technicien qui occupait ce poste durant le mandat de Vladimir Petković ayant été transféré chez les Espoirs (U23), un vide stratégique s'est créé. L'arrivée très prochaine d'un profil aguerri vient ainsi combler cette lacune pour offrir un soutien tactique précieux avant les échéances capitales.

Nadir Belhadj pressentit

En marge de la cellule d'analyse, c'est l'ossature même des entraîneurs assistants qui pourrait connaître de profonds changements. De fortes rumeurs font état de concertations actives pour redéfinir les rôles autour du sélectionneur. A ce propos, le nom de Nadir Belhadj

revient avec insistance pour venir prêter main-forte à l'équipe encadrante en qualité de second adjoint, formant un duo particulièrement prometteur avec Anthar Yahia. La perspective d'associer ces deux glorieux anciens internationaux suscite une réelle attente chez les supporters, bien que la plus grande prudence reste de mise avant toute confirmation formelle.

La réflexion s'étend également à l'entraînement spécifique des portiers, un secteur réputé pour sa sensibilité. Bien que des consultations approfondies soient actuellement menées, toute modification à ce niveau exige une analyse minutieuse. Ce dossier demeure en effet intimement rattaché aux orientations stratégiques impulsées par le président de la FAF, Walid Sadi, qui garde un contrôle direct sur la gestion des postes clés.

Toutes ces démarches traduisent une ambition claire : bâtir une structure solide et pérenne capable de mener les Verts vers leurs futurs objectifs. Si le recrutement de l'analyste vidéo semble déjà sur de bons rails, la concrétisation des autres pistes dépendra des derniers arbitrages. Le regroupement de novembre permettra enfin de lever le voile sur la composition exacte de ce staff repensé.

H.M.

Tunisie

Belaili passeur face à Béja

Déjà buteur cette saison en championnat, Youcef Belaili a distillé sa première offrande contre l'Olympique Béja. L'Espérance a enchaîné sur une quatrième victoire en championnat en battant les Béjaouis sur le score de 3-1, grâce à un triplé de son nouveau buteur, Hazem Mastouri en moins de cinquante minutes. Après un doublé en première période, il marque son troisième but à la 49e minute d'une nouvelle tête, sur un centre au cordeau de Youcef Belaili depuis son aile gauche, prenant de vitesse son vis à vis. Avec une défaite et quatre victoires, les Sang et Or sont seuls en tête avec 12 points. Ils peuvent être rejoints par le Club Africain mais pas avant les matchs de Champions League qui vont avoir lieu la semaine prochaine. L'ES Tunis va affronter les Libyen de Swehly FC lors du dernier tour préliminaire, les 16 et 24 octobre.



Compétition interclubs de la CAF

Les responsables des arbitres en formation au Caire

Les responsables des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF) se réuniront au Caire, en Egypte, à la fin du mois d'octobre, pour une session de formation en prévision de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Cette formation portera notamment sur l'application de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), dont l'introduction est prévue à partir de la phase de groupes des deux compétitions continentales, attendue en novembre prochain. Cette initiative vise à préparer les officiels à l'utilisation du dispositif vidéo et à harmoniser son application lors des rencontres des deux compétitions interclubs majeures du continent. Pour rappel, la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2026-2027, débutera fin novembre prochain (27-29) avec le déroulement de la première journée. Les clubs qualifiés à la phase de groupes des deux compétitions seront connus à l'issue des matchs du deuxième tour préliminaire (aller 16-18 octobre, retour 23-25 octobre).

rencontres. «La Direction du NAHD place toujours l'intérêt du club au-dessus de toute considération», a indiqué le club, en remerciant les membres du staff technique pour les efforts fournis durant leur passage au sein de l'équipe. Aucune information n'a été communiquée dans l'immédiat sur l'identité des successeurs des deux techniciens.

Le match WAM-RCK reporté au 14 octobre

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé le rapport au mercredi 14 octobre 2026

du match opposant le WA Mostaganem au RC Kouba, comptant pour la 5e journée du championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest. Initialement prévue le mardi 13 octobre, la rencontre se déroulera finalement le mercredi 14 octobre, à partir de 15h00, a précisé la LNFA. Pour rappel, le RCK trône en tête du classement avec 12 points, tandis que le WAM est logé à la 10e position avec 4 points, à l'issue de la quatrième journée du championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest disputée jeudi et vendredi.

Championnats d'Afrique et Arabe d'haltérophilie

16 nouvelles médailles pour l'Algérie, dont 11 en or

La sélection algérienne d'haltérophilie a remporté 16 nouvelles médailles, dont onze en or, lors de la quatrième journée des Championnats d'Afrique et arabe, s'est disputée samedi à Mostaganem.

Cette belle performance a été réalisée essentiellement dans la catégorie des 70 kg (messieurs/toutes catégories), grâce au trio Akram Chekhchoukh, Islam Touiri et Lakhdar Halaimia.

Touiri s'était illustré chez les juniors de cette catégorie de poids, en dominant largement ses concurrents, aussi bien dans les championnats d'Afrique qu'Arabes. Il a décroché six médailles d'or, ainsi qu'une médaille de bronze, dans l'épreuve de l'épaule-jeté (seniors).

De son côté, Lakhdar Halaimia a attiré l'attention en remportant le titre africain des 70 kg dans la catégorie cadets, en glanant trois médailles d'or : à l'arraché, à l'épaule-jeté et au total olympique. Il a également contribué au bilan général de l'équipe nationale, en décrochant trois autres médailles de bronze aux championnats arabes.

Quant à Akram Chekhchoukh, il a dominé les épreuves de la même catégorie de poids chez les seniors, en remportant le titre arabe et trois médailles d'or, avec des performances à 136 kg à l'arraché, 161 kg à l'épaule-jeté et 297 kg au total olympique.

Ces résultats présagent le total de la sélection nationale à 67 médailles dans les deux compétitions, arabe et africaine, après quatre jours de compétition, organisées à la salle El-Bey Habib, au sein du complexe sportif Commandant Ferradj, à Mostaganem.

A l'issue de la troisième journée, disputée vendredi, l'Algérie totalisait déjà 56 médailles : 15 or, 10 argent et 31 bronze.

L 2 amateur (4e journée)

2 coachs ont déjà sauté !

Les entraîneurs du NA Hussein Dey Abdenour Bousbia, et de l'AS Khroub, Touhami Sahraoui, ont quitté leurs fonctions vendredi soir, à l'issue de la quatrième journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, marqué par les mauvais résultats des deux équipes.

Le NAHD a été battu sur le terrain du promu l'IRB Sidi M'Hamed Benali (3-2), un revers qui est intervenu après sa défaite dans le derby face au RC Kouba (2-1). De son côté, l'AS Khroub a concédé un match nul à domicile contre le NRB Teleghma (2-2). Ces résultats ont fragilisé la si-

tuation des deux clubs. Le NAHD occupe la 12e place du groupe Centre-Ouest avec trois points, tandis que l'ASK se retrouve au sixième rang du groupe Centre-Est avec six unités. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, la direction de l'AS Khroub a annoncé que Touhami Sahraoui avait présenté sa démission à l'issue du match nul concédé à domicile face au NRB Teleghma. La direction du NA Hussein Dey a, pour sa part, décidé de mettre fin aux fonctions d'Abdenour Bousbia et de l'ensemble de son staff technique, après trois défaites en quatre

PORTUGAL

Procédure **disciplinaire** contre Cristiano Ronaldo

Cristiano Ronaldo a été suspendu à titre provisoire par la Fédération portugaise de football (FPF) après avoir quitté l'équipe nationale la semaine dernière suite à son différend avec le sélectionneur Jorge Jesus.

«Une procédure disciplinaire a été engagée contre Cristiano Ronaldo dos Santos Aveiro, suite à une décision de la Section non professionnelle en date du 9 octobre 2026», a indiqué la fédération dans un communiqué.

La FPF a indiqué que l'affaire était traitée en urgence et qu'une procédure disciplinaire avait été ouverte contre Ronaldo. Le joueur de 41 ans est suspendu dans l'attente d'une décision concernant sa sanction définitive.

Les prochains matchs internationaux du Portugal auront lieu les 14 et 17 novembre, lorsqu'il affrontera le Danemark et le Pays de Galles dans le cadre de la phase de groupes de la Ligue des Nations de l'UEFA.

Cette procédure disciplinaire intervient après que Ronaldo a accusé Jesus d'avoir manqué à deux reprises à ses promesses de le faire jouer lors du match de Ligue des Nations du Portugal contre la Norvège.

D'après Ronaldo, les deux hommes s'étaient entendus pour que le quintuple Ballon d'Or ne participe pas aux matchs contre la Norvège et le Danemark afin de préserver sa condition physique. Le jour du match contre la Norvège, Ronaldo affirme que Jesus lui a indiqué qu'il jouerait 30 minutes.

Durant le match, Ronaldo s'est échauffé en seconde période, mais n'est jamais entré en jeu. Jesus a expliqué par la suite que le déroulement de la rencontre – le Portugal menant 2-1 – l'avait incité à reconsidérer sa décision de faire entrer

l'attaquant.

Cela n'a pas plu à Ronaldo, qui a tenu une réunion avec Jesus, affirmant que ce qui avait été convenu entre les deux parties n'avait pas été révélé lors de la conférence de presse suivante de l'entraîneur.

Après avoir quitté le camp du Portugal, Ronaldo a présenté ses excuses à ses coéquipiers, a déclaré qu'il accepterait toute sanction infligée par la FPF, a affirmé qu'il ne prenait pas sa retraite internationale et a exprimé l'espoir de disputer «un ou plusieurs» matchs d'adieu.

«La Fédération portugaise de football doit évaluer les conséquences de mes actes et me sanctionner en conséquence», a déclaré Ronaldo dans un message publié sur les réseaux sociaux. «Je pense que la sanction ne doit pas être réduite. Je ne suis pas un joueur comme les autres ; je suis le capitaine de l'équipe, et c'est une circonstance aggravante. Je me suis déjà excusé, mais je sais que les actes ont des conséquences. Dans le monde du football, tout le monde, comme moi, sait que les règles sont les mêmes pour tous, quel que soit le statut individuel.»

Ronaldo était déjà de retour en forme vendredi lorsqu'il a marqué le 980e but de sa carrière lors de la victoire 3-0 d'Al-Nassr contre Diriyah en Saudi Pro League.

GALATASARAY Osimen jouera face au Barça

Galatasaray a entamé sa préparation en vue de recevoir Barcelone, mardi à Istanbul, dans le cadre de la Ligue des champions.

Le journal Sport a rapporté que Galatasaray a reçu une bonne nouvelle, à savoir le retour de sa vedette Victor Osimhen, qui a repris le travail partiellement avec le groupe, après plusieurs semaines d'absence en raison d'une blessure aux adducteurs. Le retour d'Osimhen constitue un pas en avant et ouvre la porte à une possible participation face à Barcelone. Le match contre Kasimpasa, vendredi soir, sera

la dernière occasion pour Galatasaray d'évaluer l'état de ses joueurs avant le choc contre Barcelone. Osimhen a pris part à une partie des entraînements, avant de poursuivre le travail de manière individuelle. Galatasaray gère sa convalescence avec prudence et doit encore décider si sa vedette disputera quelques minutes face à Kasimpasa ou si elle sera directement préservée pour le match contre Barcelone. Des évolutions positives sont également à noter dans le cas de Wilfried Singo, qui poursuit lui aussi le travail individuel avant un retour complet aux entraînements collectifs. Galatasaray jouera vendredi soir, tandis que Barcelone disputera son match de Liga face à Getafe le samedi. Le club turc bénéficiera ainsi d'un jour de repos supplémentaire avant la rencontre de

Ligue des champions. Le club turc ne traverse pas actuellement sa meilleure période, puisqu'il occupe la deuxième place du championnat turc avec 13 points après 6 journées. En Ligue des champions, Galatasaray n'est pas parvenu à s'imposer lors de son match d'ouverture, après une défaite 3-1 face au Sporting Lisbonne.

LIGA

Vinicius **expulsé** par le VAR pour un tirage de cheveux

Du rêve au cauchemar en deux minutes chrono. Remplaçant au coup d'envoi face à Villarreal, Vinicius Junior pensait tenir sa revanche en inscrivant le 2e but du Real Madrid dans un Bernabéu ravi. Seulement, le Brésilien a tiré les cheveux de Nathan Saliba au départ de l'action. Un geste qui lui vaudra d'être expulsé après révision du VAR. Tout simplement irréal.

Avec de telles montagnes russes, il vaut mieux avoir le cœur bien accroché. Celui de Vinicius Junior et du Santiago Bernabéu ne l'était pas, assurément. Difficile de prévoir ce qui allait se passer après cette 71e minute allégrement fêtée par tout un stade, ravi de voir le numéro 7 madrilène retrouver le chemin des filets après un début de saison chargé en turbulences. Remplaçant au coup d'envoi, le Brésilien a échappé à une bron-

ca des tribunes immaculées mais l'attaquant avait quand même une furieuse envie de se racheter. Il se pensait absous de ses torts lorsqu'il inscrivit le deuxième but des Merengues contre Villarreal.

De la délivrance tant espérée, le spectre d'un vilain rêve s'est peu à peu rapproché. L'arbitre a très vite été appelé par l'assistance vidéo pour une faute au départ. Devant les images du VAR, la stupeur a commencé à gagner l'assistance : Vini tire les cheveux du défenseur du Sous-marin jaune Nathan Saliba au départ de l'action. Impitoyable, la sanction tombe et Vinicius bouillonne de rage, lui qui jouait si gros.



Expulsé deux minutes seulement après avoir marqué, l'ailier a vu sa soirée prendre un sale tournant, qui pourrait l'enfoncer encore plus dans une saison où il peine à se libérer.

Mourinho en colère boycotte la conférence de presse

De son côté, l'entraîneur du Real Madrid José Mourinho a décidé de ne pas se présenter devant la presse samedi soir après le match face à la Villarreal pour pro-

tester contre le carton rouge reçu par Vinicius Junior, a confirmé le club espagnol aux médias. Le technicien portugais, furieux contre cette décision, a annulé sa conférence de presse et ne s'est pas rendu au micro des diffuseurs officiels du championnat espagnol, comme il y est pourtant contraint après chaque rencontre. L'entraîneur madrilène, habitué des coups de communication, s'expose à une sanction disciplinaire de la part de la Liga et à une lourde amende pour ce manquement à ses obligations. Cette scène rappelle l'épisode précédant la finale de Coupe du Roi 2025, lorsque le Real avait décidé de boycotter les activités médiatiques protocolaires pour protester contre la nomination d'un arbitre qui dénonçait les pressions de Real Madrid TV.

BUNDESLIGUA Leipzig coule l'Eintracht Francfort

Le RB Leipzig a surclassé samedi l'Eintracht Francfort pour le compte de la 5e journée du Championnat d'Allemagne, l'attaquant français Christopher Nkunku réalisant un triplé en première période. Grâce à ce succès, Leipzig se remplace en embuscade avec neuf points, soit quatre de moins que le leader, le Borussia Dortmund (13) et deux de moins que le Bayern (11), tous deux accrochés par le Werder Brême (2-2) et à Augsbourg (2-2).

Après la réception du PSV Eindhoven mardi (21h00) en Ligue des champions, Leipzig se rendra samedi prochain (18h30) à Munich pour y défier le double champion d'Allemagne en titre. Après l'ouverture du score après seulement 47 secondes de l'international congolais Ezechiel Banzuzi, Christopher Nkunku a doublé la mise moins de quatre minutes plus tard (5e).

En fin de première période (41e et 44e minutes), l'international français a profité des largesses défensives de Francfort pour inscrire les 3e et 4e buts de son équipe. Il est sorti sous les ovations du public à la 64e minute.

MLS/USA Messi de nouveau buteur après sa retraite internationale

Lionel Messi a signé un doublé samedi pour contribuer à la victoire 4-0 de l'Inter Miami face au DC United en MLS, ses premiers buts depuis sa toute récente retraite internationale. L'Argentin de 39 ans a frappé deux fois (47e, 60e) pour aider son équipe à réussir seulement son deuxième succès sur ses 11 derniers matchs de championnat.

Avec 23 buts, l'octuple Ballon d'or est le meilleur réalisateur de la ligue, et le deuxième meilleur passeur (13). Il pourrait être nommé meilleur joueur de la saison (MVP) pour la troisième saison consécutive. «La Pulga» (la puce), qui a joué son dernier match mardi avec l'Albiceleste, a d'abord converti de son pied gauche magique une passe de Luis Suarez, avant une chevauchée victorieuse entre trois défenseurs 13 minutes plus tard.

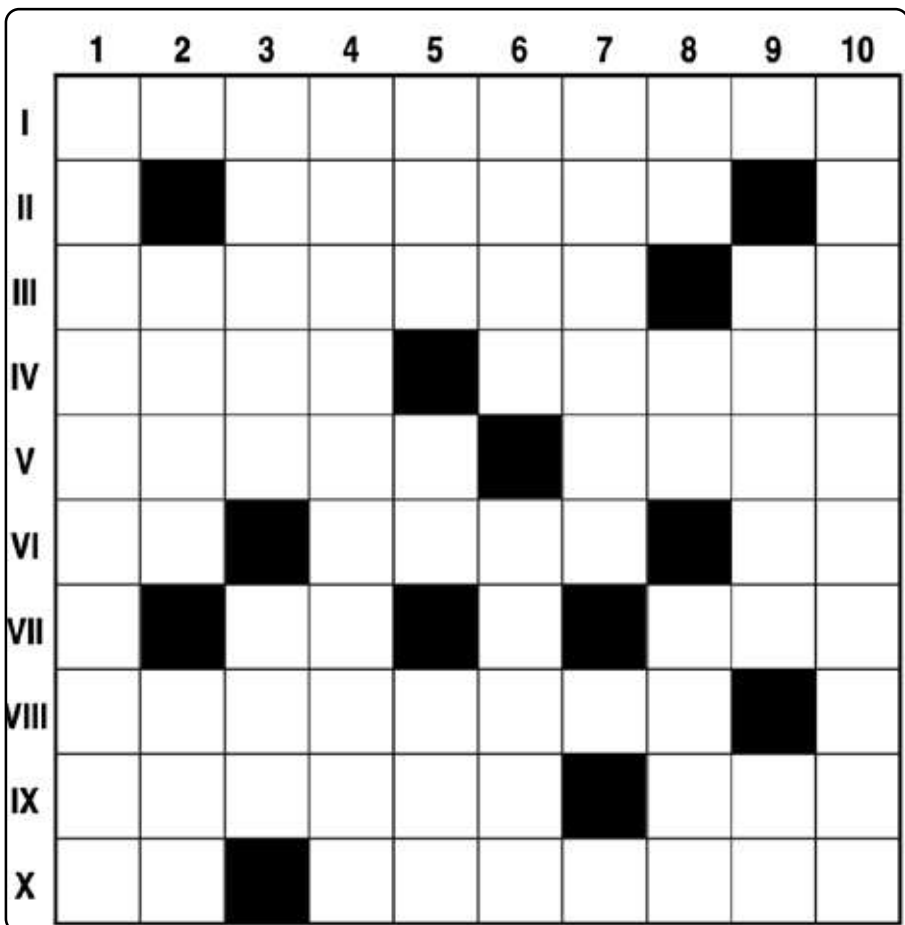
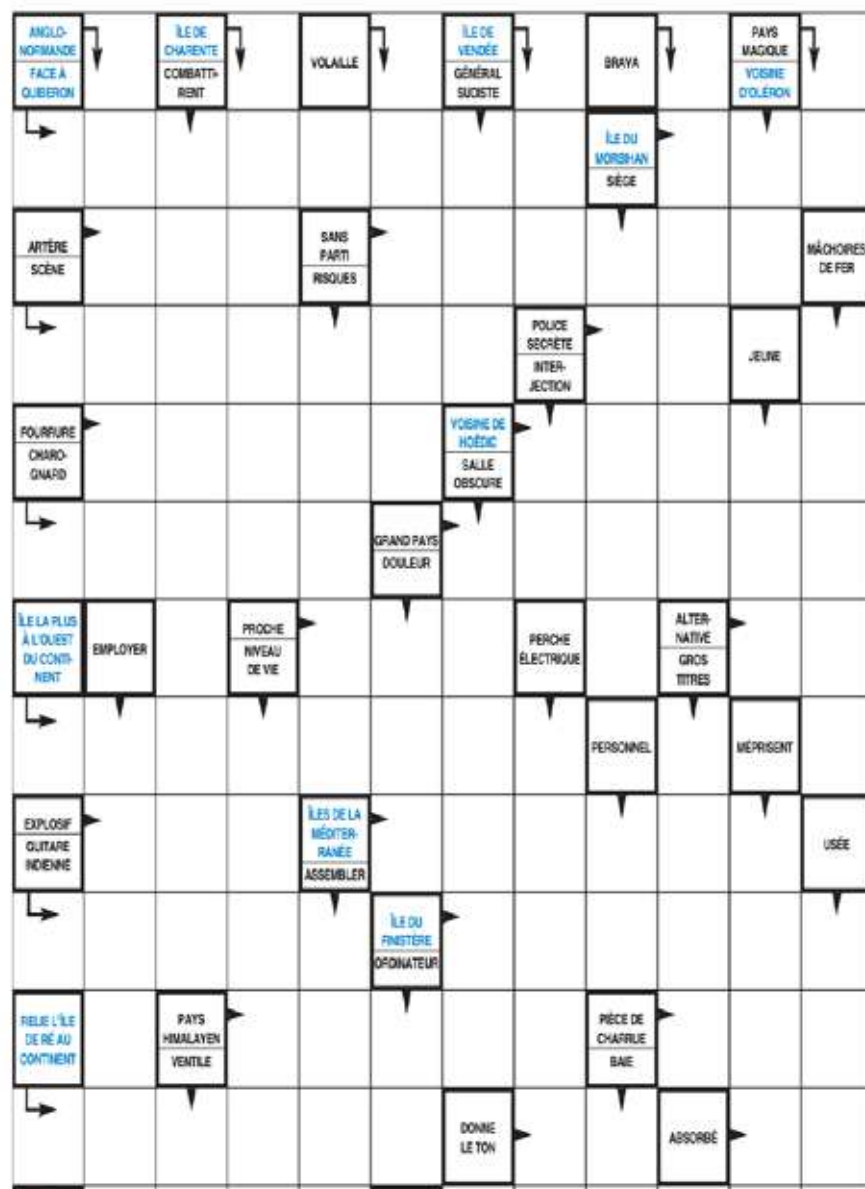
L'Inter Miami de Messi, champion en titre, a connu un coup d'arrêt mais vise toujours un deuxième sacre consécutif, inédit depuis le Los Angeles Galaxy en 2011-2012.



LES MOTS FLÉCHÉS

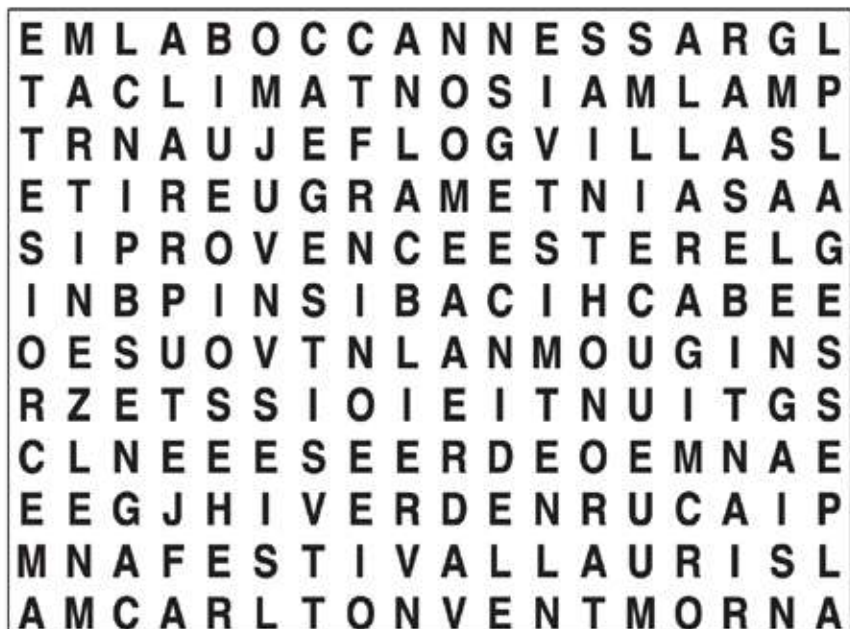
I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement.
2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi.
3. Début de journée. Diplôme.
4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader.
5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb.
6. Transpiration. Bouleverse.
7. Mettre à l'épreuve.
8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ?
9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier.
10. Produits en masse par notre société de consommation. il faut s'efforcer de les réduire.

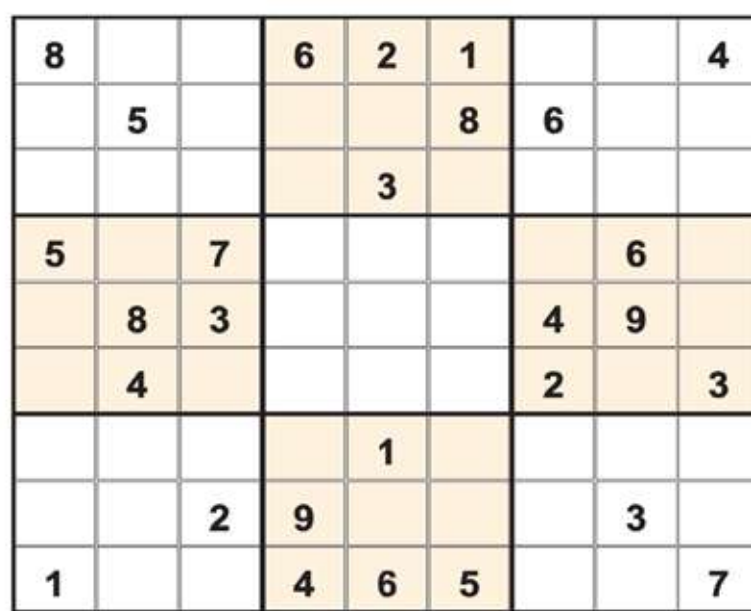


**Le mot-mystère est :
Hermione Granger**

SAINTMARGUERITE
SAINTHONORAT
SIAGNE
TINEE
VALLAURIS
VENT
VESUBIE
VILLAS



SUDOKO



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

MAZOLA ZITOUNI REVISITE LE DESTIN TRAGIQUE DE SOPHONISBE

Une histoire de passion, de pouvoir et de **sacrifice**

NASSIM TERKI

Cirta, capitale de la Numidie, en 203 avant J.-C. C'est dans ce cadre que Mazola Zitouni situe son récit consacré à Sophonisbe, une femme dont le destin se joue au milieu des conflits et des rivalités politiques de son époque. Dans *La Tragédie amoureuse de Sophonisbe*, elle choisit de lui donner directement la parole. L'histoire se raconte à la première personne, à travers les souvenirs, les sentiments et les épreuves de celle qui en est au centre. Sophonisbe aime Massinissa, mais épouse Syphax. Entre Rome et Carthage, les alliances se font et se défont au gré des intérêts politiques. Dans ce contexte marqué par la Deuxième Guerre punique, les choix personnels se heurtent aux ambitions des souverains. Les promesses, les renoncements et les décisions prises au nom du pouvoir pèsent sur le parcours de la jeune femme et la conduisent vers une issue tragique.

L'histoire d'amour occupe une place importante dans le roman, sans être détachée des événements qui l'entourent. Les sentiments de Sophonisbe se développent dans une période où les rapports de force peuvent bouleverser une existence. Son destin ne dépend pas seulement de ses propres choix, mais aussi de décisions politiques qui la dépassent. En racontant les événements du point de vue de Sophonisbe, Mazola Zitouni déplace le regard. La femme associée à une fin tragique devient celle qui raconte sa propre histoire. Le lecteur suit ainsi son parcours au-delà du dénouement, à travers les circonstances qui ont marqué sa vie et les choix auxquels elle a été confrontée.

La coupe de poison, liée à la fin de Sophonisbe, reste l'image la plus marquante de son destin. Mais le récit revient sur ce qui a précédé cette issue, sur les promesses

faites puis rompues et sur les décisions qui ont progressivement resserré son horizon. La tragédie prend alors tout son sens dans l'enchaînement des événements, entre sentiments personnels et intérêts politiques.

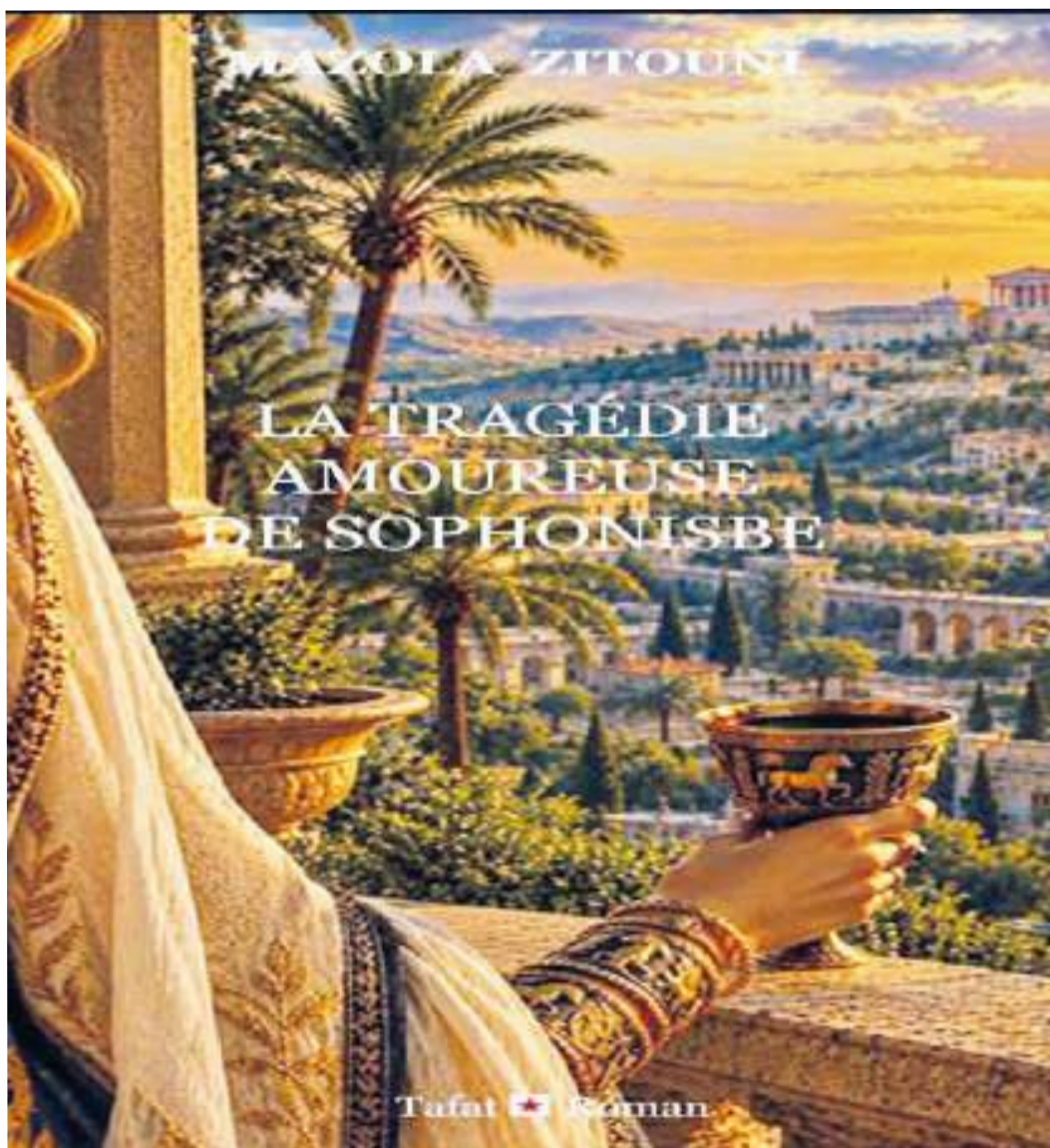
À travers cette histoire, le roman fait apparaître le conflit entre l'amour et la raison d'État. Sophonisbe évolue dans un monde où les alliances et les ambitions des puissants peuvent décider du sort de chacun. Sa parole permet de revenir sur cette réalité en donnant une place à ce qu'un récit centré sur les seuls événements politiques risque de laisser de côté. Mazola Zitouni associe le cadre historique à l'imaginaire romanesque. Elle reprend le destin d'une figure de l'Antiquité pour en explorer la dimension humaine, en s'intéressant aux sentiments et aux contraintes qui ont accompagné ses décisions. Son récit invite à regarder Sophonisbe autrement que par le seul prisme de sa mort.

Née à Alger, Mazola Zitouni est chimiste, océanographe de formation et artiste peintre. Son parcours l'a conduite vers différents domaines, de la science aux arts visuels, avant cette première expérience romanesque. Avec *La Tragédie amoureuse de Sophonisbe*, elle fait dialoguer l'Histoire et l'imaginaire.

Ce premier roman lui permet de revenir sur une figure de la Numidie antique en donnant une place centrale à sa voix. Plutôt que de s'en tenir aux rivalités entre les puissances de l'époque, le récit s'attache aussi à la femme derrière les événements, à ses sentiments et aux contraintes qui ont pesé sur son destin.

En plaçant Sophonisbe au cœur de la narration, Mazola Zitouni propose une lecture où l'intime rejoint les bouleversements politiques. L'histoire d'une femme prise dans les conflits de son temps devient ainsi le fil conducteur d'un récit qui cherche à dépasser la seule image d'une fin tragique.

Avec *La Tragédie amoureuse de Sophonisbe*, son premier roman, Mazola Zitouni revient sur le destin d'une figure de la Numidie antique. En donnant la parole à cette femme dont l'histoire est étroitement liée aux rivalités entre Rome, Carthage et les royaumes numides, l'autrice propose de relire les événements à travers son regard, ses choix et les contraintes auxquelles elle a été confrontée.



Mazola Zitouni, écrivaine :

« Certaines histoires **finissent** par nous habiter.... »

À travers son premier roman, *La Tragédie amoureuse de Sophonisbe*, elle revisite le destin d'une figure marquante de la Numidie antique. Elle revient, dans cet entretien, sur son choix d'écriture et sur les motivations qui l'ont conduite à raconter cette histoire.

L'Express. Pourquoi avez-vous choisi *Sophonisbe* pour votre premier roman ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de raconter son histoire ?

Mazola Zitouni : J'ai choisi Sophonisbe parce que je suis une grande passionnée d'Histoire autant que de romance, et j'ai voulu réunir ces deux passions dans un même ouvrage. Faire de l'Histoire le théâtre d'une grande histoire d'amour, et de l'amour le fil sensible qui traverse la grande Histoire. Et au-delà de la reine qu'était Sophonisbe, j'ai découvert en lisant des choses et d'autres, une femme dont le destin m'a bouleversé, une femme prise dans l'état du pouvoir, des alliances politiques et d'un amour confronté aux exigences de l'Histoire. Mais ce qui m'a profondément touchée, c'est cette figure de notre histoire africaine dont la voix méritait, à mes yeux, d'être entendue autrement. J'ai voulu dépasser le récit des vainqueurs pour retrouver la femme derrière la couronne, ses aspirations, ses déchirures et sa quête de liberté.

Vous avez choisi de raconter son destin à la première personne. Pourquoi était-il important pour vous de lui donner directement la parole ?

J'ai choisi de raconter son destin à la première personne parce que je ne voulais pas que Sophonisbe ne soit que racontée selon le regard des historiens, je voulais qu'elle se raconte elle-même. Je voulais lui donner la parole, la laisser dévoiler ses pensées, ses émotions, ses blessures et ses contradictions. Je ne voulais pas raconter Sophonisbe de l'extérieur, comme de Carthage, je voulais entrer dans son intimité et lui permettre de reprendre possession de son histoire. Je ne voulais pas qu'on assiste à son destin, je voulais le traverser à ses côtés, au plus près de son cœur et de son âme.

L'histoire de Sophonisbe est marquée par l'amour, les guerres et les alliances politiques. Comment avez-vous abordé cet équilibre entre les faits historiques et l'imaginaire romanesque ?

Et bien j'ai essayé de veiller sur la trame Historique à la base, mais aussi sur les événements majeurs et le contexte politique de l'époque, tout en laissant mon imaginaire romanesque la liberté d'explorer ce que l'Histoire ne nous dit pas, c'est à dire, les émotions, les pensées, les silences et l'intimité des personnages. On va dire que l'Histoire m'a donné les fondations, l'imagi-

naire m'a permis d'en habiter les murs. Mon ambition était de faire dialoguer la rigueur historique et la sensibilité romanesque, pour que le lecteur apprenne, ressente et s'attache, sans jamais perdre de vue la frontière entre les faits établis et la part de fiction propre au roman.

Sophonisbe est souvent associée à la fin tragique de son histoire. Avez-vous voulu, à travers ce roman, montrer une autre facette de sa personnalité et de ses choix ?

Oui absolument. Au-delà de sa fin tragique, j'ai voulu humaniser Sophonisbe entre guillemets, dépasser la figure historique pour retrouver la femme dans toute sa complexité, ses aspirations, ses doutes, ses convictions, ses blessures et ses élans du cœur. Je voulais la rendre proche de nous, presque familière, malgré les siècles qui nous séparent. Car si les époques changent, et si l'Histoire transforme les destins, les sentiments, eux, demeurent universels. L'amour, la fidélité, la peur de perdre, le désir de liberté et le besoin de rester fidèle à soi-même traversent les âges sans jamais perdre leur intensité. J'ai donc voulu montrer une Sophonisbe qui ne se résume ni à sa couronne ni à sa mort, mais qui aime, doute, espère et se débat avec les contradictions de son époque.

Vous êtes chimiste et artiste peintre.

Pourquoi avoir choisi d'écrire un roman, et que vous a apporté cette expérience ?

En fait, à la base, je suis une grande amoureuse de la littérature et des mots, j'ai toujours écrit depuis mon tout jeune âge. La chimie m'a appris la rigueur en quelque sorte, la peinture à regarder et à ressentir, et l'écriture m'a offert une autre manière d'explorer le monde et l'âme humaine. Entre ces trois passions, une véritable alchimie s'est opérée, en apparence différentes, mais qui ont fini par trouver leur point de rencontre. De la rigueur scientifique à la sensibilité artistique, puis à la liberté de l'écriture, chacune a nourri l'autre, jusqu'à donner naissance à une nouvelle forme d'expression. Certaines histoires finissent par nous habiter au point qu'il devient nécessaire de leur donner une voix. Sophonisbe a été cette rencontre, me permettant de conjurer ma passion pour l'Histoire, la romance et les mots, tout en transmettant, en émouvant et en faisant voyager ceux qui aiment apprendre et s'évader en lisant.

Cette expérience m'a apporté une immense richesse intérieure. Écrire un roman, c'est apprendre à écouter ses personnages, à explorer les profondeurs de l'âme humaine et à regarder l'Histoire avec un regard à la fois curieux et sensible. J'ai adoré le faire.

Propos recueillis par Nassim Terki

Trait d'esprit

“La mémoire est la base de la personnalité humaine, comme la tradition est la base de la personnalité d'un peuple. C'est dans l'histoire que l'on trouve la vérité d'une nation.”

Miguel de Unamuno

Connexion à internet Algérie Télécom annonce des perturbations

Algérie Télécom annonce des perturbations sur certains services internet. Dans un communiqué publié hier, l'opérateur historique de téléphonie et de l'internet fixe informe ses clients que « certains services pourraient connaître des perturbations temporaires ».

« Algérie Télécom informe son aimable clientèle qu'en raison d'une opération de maintenance imprévue sur l'un des équipements de connexion au réseau Internet international (IP Transit), certains services pourraient connaître des perturbations temporaires », a déclaré l'opérateur public. Algérie Télécom assure qu'elle « œuvre à rétablir la situation dans les meilleurs délais », tout en présentant ses excuses pour les « désagréments occasionnés » et en remerciant ses clients pour leur « compréhension ».

Gestion locale et amélioration du cadre de vie Les projets de développement sous la loupe

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé hier à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi des programmes de développement et à l'examen des dossiers liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre réunit les cadres du secteur, notamment les directeurs centraux et les présidents-directeurs généraux (PDG) des établissements sectoriels. Les travaux portent essentiellement sur le suivi de la mise en œuvre des programmes de développement financés dans le cadre du Programme d'appui au développement socioéconomique des communes et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), ainsi que sur les dossiers directement liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, précise la même source.

Assises nationales sur la Mémoire et l'Histoire Tacherift consulte la famille révolutionnaire



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a tenu une série de rencontres de concertation avec les représentants de la famille révolutionnaire et des instances nationales concernées, dans le cadre des préparatifs des assises nationales sur la Mémoire et l'Histoire et de l'élaboration du projet de loi relatif à la mémoire nationale, indique un communiqué du ministère. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, exprimées dans son message à la Nation à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Le chef de l'État avait appelé à l'organisation d'assises nationales consacrées à la Mémoire et à l'Histoire, ainsi qu'à la préparation d'un projet de loi relatif à la mémoire nationale. Lors de ces rencontres, Tacherift a présenté la vision globale et les préparatifs en cours pour la tenue de ces assises, conçues comme un espace national de concertation et de débat sur les questions liées à la Mémoire et à l'Histoire nationales. Cette démarche vise à associer les différents acteurs, les chercheurs, les personnes intéressées ainsi que les composantes de la famille révolutionnaire à l'enrichissement des travaux. Le ministre a également exposé les grandes lignes des travaux engagés pour l'élaboration et l'examen du projet de loi relatif à la mémoire nationale. Il a souligné l'importance d'élargir les consultations et de recueillir les avis, observations et propositions susceptibles d'enrichir le texte, au regard de la place qu'occupe la mémoire nationale dans la conscience collective du peuple algérien.

Une opération sécuritaire d'envergure à Oran 61 ressortissants marocains interpellés dans le démantèlement d'un réseau international

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, dans un communiqué rendu public hier soir, le démantèlement d'un réseau criminel international soupçonné de mener des activités portant atteinte à la sécurité de l'État et à l'ordre public. L'opération a abouti à l'interpellation de 61 ressortissants marocains, dont un ancien militaire. D'après les premiers éléments de l'enquête, les mis en cause auraient rejoint Tunis par voie aérienne avant de pénétrer clandestinement sur le territoire national. Leur itinéraire les aurait

conduits à travers des sentiers montagneux et des zones forestières isolées près d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, avant de poursuivre leur trajet par voie terrestre jusqu'à Oran. L'intervention, menée sous la supervision du parquet compétent, a également permis la saisie de plusieurs passeports marocains et d'importantes sommes d'argent en dirhams et en euros. Les 61 suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran, en vue de la poursuite des procédures judiciaires.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS



COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET TRANSPARENCE FISCALE

Le gouvernement serre la vis aux plateformes numériques

Le gouvernement entend renforcer le contrôle fiscal des activités commerciales exercées à travers les plateformes numériques. À cet effet, l'avant-projet de loi de finances 2027 prévoit de nouvelles obligations à la charge des opérateurs du commerce électronique, qu'ils soient établis en Algérie ou à l'étranger, afin de permettre à l'administration fiscale de mieux identifier les vendeurs et prestataires opérant sur le marché national et de suivre les revenus générés par leurs activités.

Selon le texte, tout opérateur mettant en relation, par voie électronique, des personnes physiques ou morales en vue de réaliser des ventes de biens ou de fournir des services en Algérie devra s'enregistrer auprès de l'administration fiscale via une plateforme électronique dédiée. Les opérateurs concernés seront également tenus de transmettre chaque année, au plus tard le 31 janvier, une déclaration détaillant les opérations effectuées par leur intermédiaire au cours de l'année précédente. Ce document devra notamment comporter les informations permettant d'identifier les vendeurs et les prestataires, les modalités de paiement, le nombre de transactions réalisées ainsi que les rémunérations correspondantes. Lorsque les opérations sont libellées en devises étrangères, les montants devront être convertis en dinars algériens sur la base du taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les plateformes devront, en outre, informer leurs utilisateurs que les opérations

commerciales réalisées en Algérie sont soumises à la législation fiscale nationale et que les données correspondantes seront communiquées à l'administration fiscale. Cette obligation d'information devra être assurée à travers leurs sites internet. Le projet prévoit des sanctions en cas de manquement à ces obligations. Le défaut de transmission de la déclaration annuelle pourra ainsi entraîner une amende d'un million de dinars. Toutefois, l'opérateur concerné devra préalablement être mis en demeure de régulariser sa situation dans un délai de 30 jours. En cas de non-conformité persistante, le directeur général des Impôts pourra également demander la suspension de l'accès au site internet de la plateforme concernée, et ce, jusqu'à la régularisation de sa situation. À travers ces dispositions, le gouvernement cherche à mieux cerner les revenus générés par l'économie collaborative, notamment ceux perçus par des résidents algériens ou issus d'activités réalisées sur le territoire national. Dans l'exposé

des motifs, l'Exécutif relève que de nombreuses plateformes numériques servent d'intermédiaires pour la vente ou la location de biens mobiliers et immobiliers, neufs ou d'occasion, ainsi que pour la réalisation de diverses prestations de services, en contrepartie d'une rémunération. Or, les revenus issus de ces activités sont rarement déclarés, alors même qu'ils sont soumis à l'impôt conformément à la législation en vigueur. Le dispositif vise ainsi à imposer aux plateformes la transmission d'un état annuel des transactions réalisées en Algérie, dès lors que le vendeur ou le prestataire y réside ou que le bien concerné se trouve sur le territoire national. Sont notamment concernés les biens immobiliers situés en Algérie et les véhicules immatriculés dans le pays. Pour le gouvernement, cette démarche doit assurer une plus grande transparence fiscale des opérations relevant de l'économie de partage et contribuer à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. ■